

Thi Hoa Mi NGUYEN



Projet tutoré

En quoi la Révolution Numérique a-t-elle modifié l'accès à la communication pour les personnes sourdes ?

Année Universitaire 2018-2019

Résumé et mots clés

La Révolution Numérique concerne l'arrivée d'Internet dans les années 70 et sa démocratisation en France dans les années 90. Nous allons étudier ici les différentes plateformes de communications (les réseaux sociaux, la plateforme *YouTube*, *Skype* et les forums de discussion) qui sont apparues avec Internet et leurs conséquences sur la communication des personnes sourdes dans leur vie quotidienne. Nous allons également étudier l'utilisation des NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et la Communication) par les personnes sourdes notamment les smartphones et l'ordinateur.

Avec le terme « **accès à la communication** », nous allons nous pencher sur la communication des personnes sourdes avec d'autres personnes sourdes, et avec des personnes entendantes, dans le domaine personnel mais aussi professionnel, en vue d'une facilitation de leur intégration sociale.

Enfin, nous allons mettre au cœur du sujet les personnes sourdes de différents types et degrés de surdité, avec un mode de communication signé ou oral et d'âges différents.

Mots-clés : La Révolution Numérique, l'accès à la communication, les personnes sourdes

Remerciements

J'aimerais tout d'abord remercier mon tuteur de mémoire et les intervenants de la licence, qui m'ont guidé lors de ce projet tutoré par leur disponibilité, leur intérêt et leurs conseils.

Mes remerciements également aux 3 répondants qui se sont livrés volontiers sur leur expérience quotidienne.

Enfin, j'aimerais remercier toutes les personnes qui ont pu m'aider lors de ce projet tutoré pour leur soutien quotidien et leur bienveillance.

Sommaire

Introduction.....	3
I. Contexte de l'étude	5
1) La Révolution Numérique : une facilitation de la communication des personnes sourdes	5
a) Une communication facilitée avec d'autres personnes sourdes	5
b) Un échange facilité avec les personnes entendants.....	7
2) Une meilleure intégration sociale des personnes sourdes grâce à une meilleure communication	10
a) Une possibilité d'expression de soi	10
b) Une meilleure autonomie	12
3) Les risques et les limites des apports de la Révolution Numérique pour les personnes sourdes	16
a) Les limites de la communication sur les plateformes technologiques.....	16
b) Les dangers d'Internet encore plus présentes pour les personnes sourdes ?	19
II. Méthodologie de la recherche	22
1) Justification de la méthodologie retenue	22
2) Formulation de l'hypothèse de recherche.....	23
a) La Révolution Numérique	23
- Les recherches sur Internet	23
- Les e-mails	24
- Les réseaux sociaux	24
- Les applications	24
b) L'intégration sociale	25
- Une communication facilitée avec les autres (personnes sourdes et entendants)	25
- Une meilleure autonomie.....	25
- L'expression de soi.....	26
- Une vie scolaire et professionnelle facilitée.....	26
III. Résultats de l'étude	28
1) Premières constatations.....	28
2) L'analyse des résultats	29
a) La révolution numérique	29
- Les recherches sur Internet	29
- Les e-mails	30

- Les réseaux sociaux	31
- Les applications	32
- Les SMS	34
b) L'intégration sociale	35
- Communication avec les autres (personnes entendantes et personnes sourdes)	35
- Une meilleure autonomie.....	36
- L'expression de soi.....	37
- Une vie scolaire et professionnelle facilitée.....	38
3) Discussion.....	39
Conclusion	43
Bibliographie.....	44

Introduction

La loi du 11 février 2005 va poser les besoins d'accessibilité pour les personnes handicapées. Elle va notamment mettre en place les mesures d'accessibilités des communications publiques en ligne. Les sites web vont alors se baser sur les recommandations internationales éditées par le World Wide Web Consortium (W3C). Ces sites devraient alors pouvoir adapter leur contenu au mieux aux personnes handicapés avec des besoins particuliers (Boroy, 2018).

Pour les personnes sourdes, ces mesures vont considérablement modifier leur vie quotidienne. Si pour les personnes entendantes, Internet a permis une évolution dans leur quotidien, pour les personnes sourdes, on peut parler de « révolution ». En effet, les personnes sourdes ont connu des révolutions technologiques que ce soit les minitels dans les années 80, son successeur dans les années 90, le *Tam-tam* et l'arrivée des téléphones portables dans les années 2000. La Révolution Numérique avec Internet et les NTIC, va transformer une communication par écrit, avec des personnes proches, par une communication plus globale. C'est alors ici que le quotidien des personnes sourdes va changer du tout au tout. La communication va pouvoir alors se faire avec simultanéité et en vidéoconférence. Aussi, les forums de discussions et les réseaux sociaux vont permettre à la personne sourde de sortir de l'isolement.

Ce sujet reste d'actualité notamment à travers la loi du 8 octobre 2018 avec la mise en place des relais téléphoniques. Dans ce projet, les témoignages et la bibliographie seront limités au recul que nous pouvons avoir aujourd'hui. Aussi, peu d'auteurs se sont réellement penchés sur ce sujet. Enfin, pour les applications et les relais téléphoniques en France nous n'aurons qu'un point de vue très récent et hypothétique de leurs apports.

La problématique est la suivante : En quoi la Révolution Numérique a-t-elle modifié l'accès à la communication pour les personnes sourdes. Nous allons tout d'abord nous pencher sur la revue de littérature en étudiant l'impact de la Révolution Numérique sur la communication des personnes sourdes avec les autres. Puis, nous allons étudier son effet sur l'autonomie et l'intégration sociale des personnes sourdes.

Enfin, nous nous attarderons sur les limites voire même les dangers qu'a pu apporter la Révolution Numérique aux personnes sourdes. Nous allons également utiliser une méthodologie qualitative basée sur 3 entretiens semi-directifs. Ils seront ensuite traités et analysés en comparant notre revue de littérature et notre étude terrain.

J'ai voulu exploiter ce sujet lors de mon projet tutoré dans le cadre de ma licence professionnelle de codeur LfPC car il me permet de lier cette année de formation à mon expérience précédente en marketing digital. Aussi, l'influence des NTIC m'a toujours intéressé par ses aspects modernes et novateurs. Enfin, l'intégration sociale des personnes sourdes est une problématique essentielle qui reste au cœur du métier du codeur LfPC.

I. Contexte de l'étude

1) La Révolution Numérique : une facilitation de la communication des personnes sourdes

a) Une communication facilitée avec d'autres personnes sourdes

Avant la Révolution Numérique, les personnes sourdes pouvaient facilement se sentir isolées. En effet, « Avec le téléphone, la situation ressemble à une double peine pour les sourds : incapables de téléphoner, de grandes peines pour écrire » (Cantin, 2014). L'usage quotidien du téléphone pour les tâches les plus simples comme pour réserver un rendez-vous chez le coiffeur se révèle être difficile pour les personnes sourdes. « [...] le téléphone est assurément l'appareil qui a le plus handicapé les Sourds pendant les quatre cinquièmes du XXe siècle.» (Benoit et Flory, 2010). Aussi, beaucoup d'enfants et d'adolescents sourds étaient en internat car leur école était loin de leur lieu de domicile. Ils étaient alors non seulement loin de leur famille mais restaient dans une « bulle », en « retrait du monde ». L'isolement des personnes sourdes peut également être accentué par l'impression d'un monde extérieur menaçant (John et coll., 2009). En étant enfermées dans un environnement restreint, les personnes sourdes semblaient être seules dans leur situation.

Avec la Révolution Numérique et la démocratisation d'Internet, les personnes sourdes peuvent plus facilement entrer en contact. Il est important de souligner qu'avant Internet, comme les personnes entendant, les personnes sourdes se réunissaient en se donnant des points de rendez-vous. Mais encore faut-il habiter dans un environnement où il y a des personnes sourdes... Aussi, dans les années 80, les personnes sourdes utilisaient fréquemment le minitel puis le *Tam-Tam (image 1)* ou *Koby* dans les années 90, enfin à la fin du 20^{ème} siècle les téléphones portables. Les personnes sourdes se sont emparées de ces derniers notamment avec les textos qui sont « une forme hybride de croisement entre l'oral et l'écrit, une sorte de transcription brute de l'oral, ce qui explique son indifférence aux règles orthographiques et syntaxiques et son code phonétique d'écriture. » (Benoit et Flory, 2010). Seulement, ces appareils mobilisaient l'écrit, ce qui n'était pas forcément un moyen aisé pour toutes les personnes sourdes. Alors, la Révolution Numérique a pu lever ces deux barrières : le problème de l'écrit et le problème géographique. Déjà dans les années 80, l'enregistrement

vidéo permettait « d'écrire » la langue des signes, de l'archiver puis, avec les caméscopes et les magnétoscopes, de la diffuser (Benoit et Flory, 2010). En utilisant les plateformes de communication comme *Skype* mais aussi *Facebook Messenger* ou *What's App*, les conversations vidéos instantanées entre les personnes sourdes sont possibles. Nous pouvons souligner que ce sont plutôt les personnes sourdes signantes qui privilégient cette plateforme de communication. « Il y a eu là pour les personnes sourdes signantes une ouverture absolument incroyable, puisqu'il est maintenant possible de communiquer en langue des signes au travers du Smartphone avec une autre personne sourde. » (Virole, 2014). Elles doivent d'ailleurs adapter leur pratique langagière. En effet, l'image se transmet en deux dimensions alors que la langue des signes requiert trois dimensions et il y a toujours un temps de décalage avec l'image, ce qui implique de ralentir le discours (Keating et Mirus, 2003). Si la fonction vidéo semble avoir révolutionné le quotidien des personnes sourdes, on peut tout de fois préciser que certaines personnes sourdes oralistes semblent privilégier l'écrit avec les messageries instantanées. En effet, l'image labiale peut être difficile par le délai entre le son et l'image sur la vidéo. Elle est aussi dépendante de la qualité de la vidéo. Cependant, la fonction vidéo permet de mettre davantage en relief les émotions et un échange authentique (John et coll., 2009).



Image 1 : Le bipeur Tam-Tam. Source : Coup de vieux.fr MAJ en 2012. <<https://www.coup-de-vieux.fr/le-bipeur-tam-tam/>> (Consulté le 07/06/2019)

Outre le problème de l'écrit, la Révolution Numérique va pouvoir effacer les distances géographiques. Les personnes sourdes qui naissent majoritairement de parents entendants peuvent avoir besoin de repères, de modèles et d'échanges sur leur vécu. Internet avec notamment les réseaux sociaux permet de lever ces difficultés. Il faut savoir qu'une des caractéristiques de la Révolution Numérique est l'importance des réseaux sociaux notamment

Facebook. La Révolution Numérique pose l'internaute non comme un simple utilisateur mais comme un véritable acteur. En effet, il va produire du contenu et échanger avec les autres internautes (Coutant et Stenger, 2012). Les personnes sourdes vont pouvoir partager leur expérience et également découvrir celles des autres. La Révolution Numérique va également apporter plus qu'un partage d'expérience pour les personnes sourdes : elle participe à leur construction identitaire. La communauté sourde va pouvoir s'enrichir. On parle également de « Culture Sourde » qui « se compose de valeurs, de coutumes, de normes et de comportements particuliers ainsi qu'une histoire qui lui appartient » (Lachance, 2007). La Révolution Numérique parvient donc à renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté sourde et donc à sa construction identitaire. Par *Facebook*, la communauté sourde s'alimente par les articles que les contacts sourds peuvent poster sur leur fil d'actualité (Schomberg, 2005). Surtout que la diffusion sur les réseaux sociaux est rapide et peut être facilement partagée aux plus grands nombres. Il y a également un côté très utilitaire. En effet, sur Internet, les personnes sourdes peuvent également rechercher plus d'informations sur leur surdité et demander les avis des autres personnes. L'usage des réseaux sociaux par les personnes sourdes peut même se rapprocher de celle des migrants. En effet, ce sont par leurs contacts *Facebook*, que certains accèdent aux informations à leur culture d'origine (Schomberg, 2005).

b) Un échange facilité avec les personnes entendantes

En étant plus présent sur Internet, les personnes sourdes vont pouvoir également partager leur expérience aux personnes entendantes. La surdité est un handicap invisible et peu de personnes entendantes comprennent la surdité. Nous pouvons toujours affirmer que cela reste valable aujourd'hui. En revanche, il est plus facile aujourd'hui avec Internet de trouver des informations sur la surdité et d'en lire des témoignages. Aussi, avec l'anonymat d'Internet, les personnes sourdes peuvent se livrer plus facilement. Avec la distance que permettent les écrans, les personnes sourdes sont aussi plus protégées par la peur des moqueries. Il peut aussi avoir une différence de réactions de leurs interlocuteurs entendants quand ils sont en face à face avec une personne sourde et quand ils interagissent avec eux sur la toile. Ils ont l'air plus compréhensif, plus curieux et moins gêné (John et coll., 2009). Aussi, l'image des sourds a été fluctuante dans l'espace public notamment par rapport à la LSF (Langue des Signes Françaises). Avec la Révolution Numérique, la communauté s'est

enrichie et a permis également de se faire connaître des personnes entendantes. Internet a donc contribué à la présence de plus en plus importante des personnes sourdes dans l'espace public et à son attractivité. Ce qui conduit certaines personnes à s'intéresser davantage à la surdité et à chercher des informations sur la toile.

Si la Révolution Numérique a pu permettre aux personnes entendantes de se tourner davantage vers les personnes sourdes, elle a aussi permis à certaines personnes sourdes de mieux comprendre le monde des entendants. En effet, les personnes sourdes peuvent avoir l'impression de vivre dans un monde d'entendants qui leur est étranger. Avant Internet, la télévision était le média privilégié pour accéder aux informations. Les personnes sourdes étaient alors coupées du monde des entendants. Avec la Révolution Numérique, Internet devient le médium privilégié pour la recherche d'informations. Contrairement aux entendants, ce choix se fait davantage par nécessité. En effet, les sous-titres pour les programmes télévisés sont devenus obligatoires pour la plupart des chaînes dans une logique d'accessibilité (Boroy, 2018). Aujourd'hui encore, le sous-titrage est loin d'être parfait. Il n'est pas souvent complet ni juste. La vitesse des images et des sous-titres n'est pas adaptée non plus pour les personnes sourdes. Internet va permettre déjà des informations plus visuelles, plus attractives et adaptées aux personnes sourdes. Aussi, Internet va permettre de « Pouvoir contrôler le débit d'information et prendre le temps nécessaire pour lire permet d'accéder à l'information de manière facilitée et personnalisée. » (Schomberg, 2005). Alors, en ayant accès à l'information, les personnes sourdes peuvent comprendre un peu plus le monde des entendants, celui qui les entoure et donc s'intégrer davantage.

La Révolution Numérique s'appuie également sur les outils technologiques notamment les smartphones qui deviennent multitâches. En effet, la métamorphose des outils technologiques implique que nous pouvons utiliser plusieurs outils indifféremment pour réaliser une même action (par exemple téléphoner avec notre téléphone ou via *Skype* avec notre ordinateur) (Flew et Smith, 2011). « En pratique, les personnes utilisent autant les SMS que la communication par vidéo, et il y a une sorte de fusion de ces différents types de communication. » (Virole, 2014). Les smartphones peuvent déjà être utilisés facilement avec Internet pour appuyer son propos. Par exemple, une image peut être montrée sur le smartphone si la communication est difficile entre les personnes entendantes et leurs interlocuteurs sourds. Les applications vont parallèlement se développer et certaines d'entre elles vont se mettre au service des personnes sourdes. Prenons l'exemple de l'application *Ava* (image 2). Son principe est de retranscrire à l'écrit ce qui est dit oralement. Il suffit

simplement que tous les participants de la conversation téléchargent cette application sur leur mobile. La personne sourde verra apparaître sur son mobile à l'écrit tout ce qui est dit et par qui. Le but est de faciliter les échanges entre les personnes sourdes et les personnes entendantes. Cette application vise alors à lever les barrières et surtout de réduire la difficulté pour les personnes sourdes de pouvoir suivre une conversation avec plusieurs interlocuteurs. En effet, les personnes sourdes peuvent avoir de grandes difficultés à suivre les tours de parole et la vitesse de la conversation (Ava, 2019). Aussi, cette application vise à apporter une certaine autonomie pour la personne sourde. En effet, les personnes sourdes peuvent avoir recours à des interprètes LSF pour communiquer avec les personnes entendantes dont leur famille. Les conversations peuvent alors parfois perdre de leur richesse et les émotions peuvent être atténuées (John et coll., 2009). La Révolution Numérique par des outils comme *Ava* mais aussi le tchat ou *Skype*, a permis aux personnes sourdes de pouvoir communiquer avec les personnes entendantes de manière plus autonome. Elle a pu pousser également les personnes sourdes à s'exprimer avec plus de liberté et avec moins de méfiance.



Image 2 : L'application Ava Source : Ava.fr MAJ en 2019. < <https://www.ava.me/fr/>> (Consulté le 07/06/2019)

2) Une meilleure intégration sociale des personnes sourdes grâce à une meilleure communication

a) Une possibilité d'expression de soi

Comme on a pu le voir précédemment, la Révolution Numérique va participer à la construction identitaire de l'enfant sourd en le rapprochant de la communauté sourde. Avant Internet, les personnes sourdes pouvaient se rejoindre par des organisations sportives ou des banquets. Avec Internet, la communauté sourde arrive à avoir une visibilité culturelle qu'elle n'a pas ailleurs. Internet peut alors être « un outil d'empowerment » pour les personnes sourdes (Schomberg, 2005). Aussi, les internautes sourds vont pouvoir s'inscrire dans la culture participative que la Révolution Numérique a apportée. En effet, elle résulte du fait que les internautes sont invités à participer à la création et à la circulation de nouveaux contenus (Jenkins, 2007). Parallèlement aux sites des services publics qui doivent être accessibles aux personnes en respectant la norme World Wide Web Consortium (W3C), la communauté sourde va elle aussi, créer son propre contenu. Il y a déjà beaucoup de forums de discussions où les personnes sourdes peuvent se donner des conseils, échanger sur leurs expériences et alimenter la communauté online. Aujourd'hui les groupes *Facebook* ont endossés ce rôle. Sur ces groupes, les membres peuvent relayer des informations sur la surdité, demander des conseils ou encore organiser des évènements. Des sites créés par des personnes sourdes comme *WebSourd*, qui est maintenant clôturé, permettent d'avoir des contenus adaptés pour les autres personnes sourdes (Kerbouch, 2010). Ces sites permettent de pallier à un manque d'accès à l'information pour les personnes sourdes signantes. En créant des contenus sur la toile, les personnes sourdes s'affirment et peuvent enfin s'exprimer. Aussi, la transmission rapide des informations avec une grande visibilité que permet Internet constitue un outil essentiel d'expression pour la communauté sourde.

Avec la visibilité qu'offre aujourd'hui la toile, les personnes sourdes ont l'opportunité de pouvoir partager leur expérience au plus grand nombre. Avec sa participation à l'émission le « Grand oral » et le reportage « L'éloquence des sourds », Virginie Delalande a su mettre en lumière son ressenti et ses expériences dans un premier temps via le média traditionnel : la télévision (*image 3*). Ce dernier permet déjà d'avoir une grande visibilité. Mais la Révolution Numérique va encore plus loin. Après son passage à la télévision, de nombreux articles sur

Internet ont mis en avant son passage. Il y a des sites populaires comme celui du magazine *Marie Claire*, d'autres plus informatifs comme *Le Parisien* et aussi des sites plus spécialisés comme *audition-infos*. Puis, ils ont été relayés sur les réseaux sociaux ce qui permet une plus grande interaction de la part des internautes. Alors, tout ceci permet encore une visibilité plus importante de l'expérience de Virginie Delalande. Cette grande visibilité est importante car elle pose la question de la place des personnes sourdes dans la société. « Dans l'histoire de la surdit , on connait des  poques o  la surdit  avait une place qui  tait diff rente de celle qu'elle a aujourd'hui. » (Virole, 2014). En effet, peu de gens savent encore aujourd'hui ce qu'implique r ellement la surdit . L'image du « sourd-muet », qu'on retrouve  galement dans les films comme dans « Quatre mariages et un enterrement » est encore trop pr sente. Par cons quent, on peut envisager qu'Internet va permettre de diffuser des mod les de personnes sourdes plus r alistes. Ce point est important car dans « L' loquence des sourds », Virginie Delalande d plole le manque de mod les pour les personnes sourdes. Il  tait donc difficile pour elle de pouvoir s'identifier   une personne sourde, d'autant plus qu'elle a des parents entendants (Moreau, 2007). On voit ici le double int r t de la visibilit  du t moignage d'une personne sourde : une meilleure repr sentation aupr s des personnes entendants et un exemple concret pour les jeunes sourds.



Image 3 : Virginie Delalande dans « L' loquence des sourds » Source : *Lemonde.fr* MAJ en 2018. < <https://www.lemonde.fr/televvisions-radio/article/2018/07/10/tv-l-eloquence-des-sourds/>> (Consult  le 07/06/2019)

b) Une meilleure autonomie

Avec la multiplication des services en ligne (les services de banques en ligne, les possibilités de réservations pour différentes prestations en ligne etc.), les personnes sourdes gagnent en autonomie. En application de la loi sur le numérique d'octobre 2016, les relais d'accessibilité doivent être mis en place pour les services clients des grandes entreprises et des services publics. Aussi la mise en place d'une solution de téléphonie accessible par les opérateurs de communication électronique est obligatoire (Boroy, 2018). Nous pouvons préciser qu'au début du 21^{ème} siècle, il existait déjà des services d'interprètes à distance comme, *Viable* ou encore *Tadéo* mais il n'y avait pas de reconnaissance légale comme aujourd'hui (Benoit et Flory, 2010). Prenons l'exemple de l'application *RogerVoice* (image 4). Celle-ci assure pour les opérateurs de la Fédération Française des Télécoms (FFTélécoms) comme Bouygues Telecom ou encore SFR, la communication interpersonnelle des personnes sourdes, malentendantes, aveugles et aphasiques. Pour ces derniers, une heure de communication sera gratuite chaque mois. Les personnes sourdes peuvent bénéficier d'une visio-conférence soit via un interprète en LSF soit via un codeur LfPC. Elle permet également la transcription de la parole en texte soit de manière automatique soit via un transcritteur professionnel (RogerVoice, 2019). *RogerVoice* va permettre aux personnes sourdes de faciliter leur vie quotidienne pour prendre des rendez-vous chez leur médecin ou encore chez le coiffeur. Aussi, cette plateforme est utile face à des situations urgentes. Par exemple, la personne sourde ne peut pas toujours avoir un interprète LSF lors d'une consultation médicale. Avec *RogerVoice*, le patient sourd peut expliquer au médecin le but de la consultation via l'interprète LSF sur la plateforme, ce qui permettra de rendre la consultation sur place possible. Outre *RogerVoice*, avec son service *Elioz Connect*, *Elioz* permet aux personnes sourdes d'avoir accès aux services clients (image 5). Les personnes sourdes ont comme pour *RogerVoice*, accès à des interfaces LSF, à des codeurs LfPC (Langue française parlée complétée) et à la transcription de texte. Aussi, l'autonomie apportée par *Elioz* pour les personnes sourdes est accentuée par sa facilité d'accès. En effet, l'application *Elioz* est disponible sur différents outils technologiques : l'ordinateur, les tablettes et les smartphones (Elioz, 2019). Cela permet aux personnes sourdes d'utiliser la plateforme où ils le veulent et quand ils le veulent. Aussi, il est intéressant de noter qu'avec Internet, la plupart des opérateurs disposent déjà d'un service client en ligne. Mais cela impliquait l'écrit. Les relais téléphoniques vont pallier à ce problème et permettre un gain de temps. La création des relais

téléphoniques affirme une réelle avancée dans l'autonomie des personnes sourdes dans leur vie privée. Avant la Révolution Numérique, il était difficile de trouver une solution pour les appels téléphoniques. Ils pouvaient passer par un proche mais ils y perdent toute leur intimité et leur autonomie (John et coll., 2009). Nous pouvons voir ici un apport supplémentaire de la Révolution Numérique. Outre la frustration que pouvait apporter la présence d'un intermédiaire pour les personnes sourdes, ces dernières pouvaient ressentir de l'angoisse quand le téléphone sonnait car elles étaient souvent démunies (Cantin, 2014). D'autant plus que de nombreux services passent par le téléphone que ce soit pour les services clients ou encore les entretiens professionnels. Avec les relais téléphoniques, les personnes sourdes gagnent en autonomie mais aussi en intégration.



Image 4 : L'application RogerVoice Source : rogervoice.com MAJ en 2019. < <https://rogervoice.com/fr/>> (Consulté le 07/06/2019)



Image 5 : L'application Elioz Connect Source : elioz.fr MAJ en 2019. < <https://elioz.fr/>> (Consulté le 07/06/2019)

Comme pour les entendants, les personnes sourdes utilisent également Internet pour la recherche d'informations. Cependant, ces dernières le font davantage par nécessité. Avant la Révolution Numérique, la télévision était le support informatif privilégié. Les personnes sourdes passaient à côté de l'actualité mais aussi de programmes culturels. La Révolution Numérique permet donc aux adultes sourds d'avoir une meilleure ouverture sur le monde extérieur et de pouvoir s'enrichir culturellement. Aussi les adultes sourds vont pouvoir, par la lecture d'articles, améliorer leur français écrit (Schomberg, 2005). Ils vont alors pouvoir y trouver des modèles de tournures de phrases, de nouveaux mots de vocabulaires qu'ils vont pouvoir réinvestir au quotidien. Le tchat sur Internet va pouvoir également les pousser à écrire quotidiennement et à s'impliquer dans l'écriture. Bien sûr, avant Internet, les personnes sourdes qui maîtrisaient la lecture pouvaient déjà le faire avec les journaux papiers, mais Internet apporte plus de facilité, de rapidité et va donc faciliter cet acte. Sur cette lignée, la Révolution Numérique va être un réel atout dans la formation des étudiants sourds. Il est vrai que la Révolution Numérique est devenu incontournable pour tous dans les formations universitaires : les documents en ligne, la communication par e-mail avec les intervenants etc. (Virole, 2014). Pour les étudiants sourds, Internet est indispensable car il offre un large choix de contenus et de supports dans l'aide à l'apprentissage scolaire. En effet, ils peuvent y trouver de l'aide pour les devoirs mais aussi dans la compréhension de la leçon. Ce point est important à souligner car il peut réellement fournir une grande autonomie à l'étudiant sourd qui est confronté à de plus grandes difficultés que les autres étudiants. En effet, il est dépendant de l'environnement sonore, de sa fatigue, d'une aide humaine (interprète LSF, codeur LfPC) etc. La prise de note est également impossible pour celui-ci car il doit tout le temps regarder soit l'aide humaine soit le professeur. Internet va donc lui apporter une meilleure autonomie dans ses tâches scolaires. Aussi, la Révolution Numérique va effacer les contraintes de temps et de lieu. « La première de leurs caractéristiques est la capacité à subvertir la notion de temps. [...] On a aujourd'hui la capacité à être constamment connecté en temps réel. Il y a en second lieu une subversion de l'espace, puisque on peut avec ces communications numériques communiquer à n'importe quel endroit du monde. » (Virole, 2017). L'étudiant sourd va pouvoir moduler ses recherches comme il le souhaite ce qui facilite davantage l'autonomie. Nous pouvons également préciser qu'il peut être difficile pour un étudiant sourd de pouvoir obtenir les aides nécessaires dans sa scolarité. Les étudiants sourds doivent souvent se battre afin d'obtenir quelques heures de cours avec la présence d'un codeur LfPC ou d'un interprète LSF. Et quand ils arrivent à obtenir quelques heures, ce n'est pas toujours suffisant. Dans « L'éloquence des sourds », Virginie Delalande explique

combien il était difficile pour elle durant sa période post-bac car elle n'a pas pu bénéficier d'aides. Les prises de notes étaient au bon vouloir de ses camarades car les professeurs n'étaient pas très coopératifs. Elle y précise bien qu'aujourd'hui avec les nouvelles technologies, la scolarité est un peu plus facilitée pour les personnes sourdes (Moreau, 2007).

Internet et les NTIC vont également jouer un rôle important dans l'autonomie du jeune travailleur sourd. En effet, ce dernier va d'abord pouvoir accéder aux offres d'emploi et il va pouvoir trouver des ressources en ligne comme des vidéos sous-titrées sur la conception des curriculum vitae et des lettres de motivation (Schomberg, 2005). On peut également envisager que les plateformes de réseaux professionnels comme *LinkedIn* ont également facilité les opportunités d'emplois des personnes sourdes. La communauté sourde présente sur les réseaux sociaux ou les forums de discussion sont aussi un tremplin pour les jeunes adultes sourds dans leur vie professionnelle. Ce point est important car les personnes sourdes sont souvent plus confrontées à des difficultés dans leur recherche d'emplois. Aussi, des salons de recrutement en ligne ont été créés pour faciliter les candidatures des personnes handicapées. Il y a notamment la plateforme *Hello Handicap* qui permet une prise de contact facilitée entre les recruteurs et les candidats (*image 6*). En effet, les recruteurs peuvent faire passer des entretiens aux candidats inscrits sur cette plateforme via le tchat. Cela permet aux personnes handicapées d'avoir un stress moindre et surtout d'être entendu par ses compétences, son parcours et de pouvoir demander les adaptations nécessaires si besoin. Aussi, les entreprises sur cette plateforme sont sensibilisées à la politique d'intégration du handicap. Les candidats ont également une large palette d'entreprises puisque 500 d'entre elles se sont déplacées depuis 2011 dans ces salons. En déposant leur CV en ligne sur cette plateforme, le candidat handicapé pourra voir son profil correspondre à des offres professionnelles auxquels il n'y aura peut-être pas pensé. Aussi, *Hello Handicap* se concentre sur le handicap non ou peu visible car les candidats qui font partie de cette catégorie ou souvent peur de faire reconnaître leur droit (Hello Handicap, 2019). Il est important de souligner que les salons en ligne doivent accompagner les personnes handicapés mais surtout les entreprises qui, parfois veulent bien faire, mais manque de sensibilisation à ce sujet. Il semble difficile pour les travailleurs sourds de pouvoir être réellement intégrés dans l'entreprise ou de se voir confier des responsabilités importantes. En effet, « Dans les trente ou quarante dernières années, on a vécu une période dominée par les échanges téléphoniques : dans le travail, il faut pouvoir utiliser le téléphone, donc utiliser des messages audio. Le travail en entreprise nécessite impérativement la participation à des réunions, dans lesquelles la communication se fait de façon orale. »

(Virole, 2014). Pour répondre à cette difficulté, la plateforme *Elioz* propose avec sa solution *Elioz Entreprise* de faciliter la communication entre les collègues sourds et les collègues entendants. En effet, lors des réunions professionnelles les personnes sourdes peuvent avoir recours avec cette plateforme d'un interprète LSF ou d'un codeur LfPC par visioconférence ou par de la transcription de texte. Outre les réunions et l'utilisation du téléphone, nous pouvons supposer que l'arrivée d'Internet avec les e-mails a bouleversé le monde du travail. « [...] la facilité de manipulation de l'outil, la rapidité avec laquelle un message peut-être envoyé ou reçu, participent de l'importance qu'a pris cette forme de communication dans les entreprises. » (Assadi et Denis, 2008). Si pour les salariés entendants, l'aspect « pratique » ressort, pour les salariés sourds, c'était un moyen de communication privilégié. Cela a pu d'ailleurs ouvrir des postes à des jeunes travailleurs sourds. Dans « L'éloquence des sourds », Virginie Delalande souligne qu'avant les plateformes comme *Tadéo*, elle se débrouillait comme elle pouvait pour communiquer avec ses collègues sourds notamment grâce aux e-mails (Moreau, 2007).



Image 6 : Hello Handicap Source : hello-handicap.fr MAJ en 2019. < <https://hello-handicap.fr/>> (Consulté le 07/06/2019)

3) Les risques et les limites des apports de la Révolution Numérique pour les personnes sourdes

a) Les limites de la communication sur les plateformes technologiques

Pour que les nouvelles technologies puissent être efficaces pour les personnes sourdes, il faut au préalable que les personnes sourdes s'approprient ces nouvelles technologies ainsi que les personnes qui les entourent. « [...] il y a une opportunité historique pour les personnes sourdes, celle de saisir aujourd'hui ces évolutions technologiques pour construire une intégration sociétale différente de ce qu'elle a pu être hier et encore aujourd'hui » (Virole, 2014). Cela demande une ouverture au changement et un apprentissage de nouvelles pratiques pour les deux partis. Prenons l'exemple des relais téléphoniques. Pour les personnes sourdes, c'est un tout nouvel outil car il n'utilisait pas le téléphone de cette manière. Ils l'utilisaient beaucoup pour le SMS, mais ils ne passaient pas d'appels. En utilisant les relais téléphoniques, les personnes sourdes ont dû apprendre à utiliser le téléphone c'est-à-dire à décliner son identité lorsque la personne décroche ou encore à laisser un message pour qu'on puisse les rappeler (Bernard, 2019). Il en est de même pour les interlocuteurs, ils ne sont pas forcément au courant de la mise en place des relais téléphoniques. Ils peuvent d'ailleurs à ce moment-là s'imaginer que c'est un canular téléphonique par exemple ou une publicité. Pour l'Académie des technologies, l'adoption d'une nouvelle technologie passe par « l'instrumentalisation ». En effet, l'objet technologique devient un instrument que notre corps doit apprendre à manipuler. Par conséquent, le corps doit développer de nouveaux automatismes, doit apprendre de nouveaux gestes, de nouveaux comportements et de nouvelles capacités. Aussi, l'adoption passe par l'implication de l'utilisateur (Académie des technologies, 2015). Ce point est important car si nous reprenons l'exemple des relais téléphoniques, certains utilisateurs le sont moins. Si pour les personnes sourdes, les relais téléphoniques semblent les aider au quotidien, les personnes entendantes ont peut-être plus de difficultés à s'y faire. En effet, les utilisateurs entendants peuvent également passer par les relais téléphoniques afin d'appeler une personne sourde. Nous pouvons y retrouver deux problèmes : non seulement ces appels sont facturés sur les heures de la personne sourde mais les personnes entendantes manquent également de connaissances sur cette plateforme. Nous arrivons à un autre point souligné par l'Académie des technologies : l'adoption d'une invention doit passer par « une mise en culture ». C'est-à-dire que les objets doivent être mis en scène à la télévision, au cinéma etc. Nous retrouvons ici tout le problème de l'image fautive de la surdité qui est encore véhiculée dans la société et son manque de visibilité également (Académie des technologies, 2015). « [...] les technologies dédiées (voir le téléphone) ne peuvent perdurer qu'à la condition que le grand public s'en empare. » (Benoit et Flory, 2010). Nous pouvons souligner que les personnes sourdes ont dû longtemps se débrouiller seules. Cela prend aussi du temps à changer d'habitude notamment pour les sourds

oralistes qui se sont plus habitués à se servir des messageries instantanées des SAV des entreprises par exemple. Enfin, il faut donc accepter le changement : « Il convient d'admettre que les technologies nous changent en profondeur, aussi bien dans notre perception de l'environnement, que de nous-même, que de nos semblables. » (Académie des technologies, 2015).

Il serait facile de dire que par les nouvelles technologies comme l'application *Ava* ou même avec la performance grandissante des appareils auditifs, la communication est devenue idéale pour les personnes sourdes. Mais il est important de préciser que celles-ci ne peut remplacer l'envie d'entrer en communication. Dans « L'éloquence des sourds », Virginie Delalande explique que ses interlocuteurs ne détectaient pas directement sa surdité. Mais dès qu'elle l'annonçait, ses interlocuteurs changeaient de comportement et parlaient en « petit nègre » (Moreau, 2007). Alors, si l'interlocuteur entendant ne fait pas d'effort afin de s'adapter à minima à la personne sourde, il est difficile de créer une bonne communication. Aussi, le problème réside dans le fait que la société a très souvent demandé aux personnes sourdes de s'adapter à la société et non le contraire. Nous pouvons déjà l'illustrer par la loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » du 11 février 2005. Du point de vue du système scolaire français, avant la loi du 11 février 2005, les élèves sourds étaient séparés dans une voie spécialisée et pouvaient dans les années 80, par des contrats d'intégration, être accueillis dans la voie ordinaire. Il y avait donc un système à deux voies séparées et nous ne parlions pas d'inclusion sociale mais d'intégration. Avec la loi de 2005, il n'y a plus qu'une voie unique de référence pour tous. Nous avons donc un système inclusif qui a le devoir d'être dans une logique d'accessibilité. C'est-à-dire que le système scolaire doit tout faire afin de pouvoir accueillir l'élève sourd comme les aménagements (Benoit, 2019). Cette loi combine les deux facteurs suivants : la déficience de la personne sourde et l'environnement qui n'est pas adaptée. Ce dernier point montre enfin qu'il n'y a pas que la personne porteuse d'handicap qui doit agir mais également la société qui l'entoure. « Les Technologies de l'information et de la communication (tic) facilitent les changements à produire, mais leur efficacité dépend surtout de leur capacité à être des outils de médiation pour penser mieux le lien social et la qualité du rapport à l'autre. Elles ne prémunissent pas contre des manières inappropriées d'envisager les relations quotidiennes comme de donner un numéro de téléphone à un sourd pour établir un contact, au lieu de passer par un logiciel de messageries électroniques. » (Kerbouc'h, 2010). Aussi, nous pouvons envisager que les nouvelles technologies peuvent être un bon moyen d'améliorer la

communication des personnes sourdes mais elle ne doit pas être substituée au réel enjeu qui est la reconnaissance des personnes sourdes dans la société.

b) Les dangers d'Internet encore plus présentes pour les personnes sourdes ?

L'arrivée d'Internet a également apporté de nouveaux dangers à ses utilisateurs par la facilité par laquelle les internautes peuvent être mis en contact sans savoir réellement qui ils ont en face, par la rapidité des échanges, par la quantité de circulation d'informations etc. Il est alors nécessaire de mettre en place des campagnes de prévention sur les dangers d'Internet. En revanche, pour les personnes sourdes, il faudrait réfléchir à des affiches peut-être plus visuelles et plus adaptées (Legeay et Saillard, 2013). A contrario, le manque de prévention adapté a pu aboutir à des contresens pour les patients sourds. Le plus connu étant l'affiche d'une campagne de prévention contre le VIH dans les années 90. En effet, sur l'affiche le virus du VIH était représenté par un disque orange qui pouvait faire penser au soleil. Des personnes sourdes en ont donc conclu qu'il fallait simplement mettre de la crème solaire pour se protéger du SIDA (*image 7*). Aussi, plus récemment, l'idée de fumer la nuit était dangereux pour la santé car la phrase suivante était interprété comme tel « fumer nuit gravement à la santé » (Blanchard et coll., 2018). Afin de bien prévenir les internautes sourds contre les dangers du web, il faudrait donc aller à l'essentiel sans discours imagé. Mais il y a également une nécessité de bien prendre en compte cette population lors des campagnes de prévention afin de pouvoir y répondre efficacement. « C'est en considérant la surdité comme à la base de la construction d'une identité culturelle propre, et non comme une pathologie, que la prévention auprès des sourds et malentendants pourra gagner en qualité. » (Legeay et Saillard, 2013).



Image 7 : Exemple de campagne de prévention du VIH Source : alamy.fr MAJ en 2019. < <https://www.alamyimages.fr/photos-images/aids-prevention-posters/>> (Consulté le 07/06/2019)

Aussi, comme pour les enfants entendants, les parents des enfants sourds peuvent avoir des difficultés à poser des limites face au danger du numérique. Déjà, il peut être intéressant de souligner qu'il peut y avoir une dichotomie entre les « Digital Natives » et les « Digital Immigrants » (Prensky, 2011). Cette séparation est de moins en moins d'actualité, mais on pourrait aussi en déduire que les parents qui n'utilisent pas ou peu Internet et les réseaux sociaux sont encore moins conscients de leurs risques. Comment peuvent-ils l'être alors qu'ils ne sont pas eux-mêmes utilisateurs ? Aussi, la difficulté des NTIC résiderait dans leur forme « illimité » (Blocquaux, 2017). En effet, elle peut être quantitative, c'est-à-dire le temps passé sur les NTIC, ou qualitative, c'est-à-dire une exploration des images pornographiques de manière prématurée. Par conséquent, des addictions peuvent faire place à des troubles de sommeil ou d'attention ou pousser l'enfant à s'enfermer dans une « bulle », loin de la réalité. Le « syndrome de l'illimité » donne donc l'impression à l'enfant que l'absence de limites serait la garantie d'un épanouissement personnel et d'une liberté. Contrairement aux médias traditionnels comme la télévision, les NTIC constituent un autre enjeu pour les parents. « Il conviendra de réfléchir aux diverses formes que pourrait prendre une véritable éducation au virtuel, caractérisée par une prise en compte d'enjeux identitaires, différant d'une formation numérique se cantonnant à l'apprentissage de l'utilisation des outils. » (Blocquaux, 2017). Les parents doivent alors apprendre à poser des limites raisonnables mais aussi réalistes.

Enfin, un des grands dangers qui peut découler de ce manque de prévention est la confusion entre le monde réel et le monde virtuel. Il en est de même pour les internautes entendants mais les internautes sourds pourraient y être plus exposés. Pour Prensky, le virtuel correspond à un nouveau type d'expérience initié par les « natifs du numériques » (Prensky, 2011). Cette expérience met en lien la projection dans un espace visuel et sonore de synthèse avec une projection identitaire de l'utilisateur. Aussi, ce sujet est d'autant plus sensible chez les jeunes utilisateurs qui sont au cœur de leur quête identitaire (Blocquaux, 2017). Il est important de souligner qu'aujourd'hui les réseaux sociaux avec des plateformes comme *Facebook*, *Instagram* ou *Snapchat*, prennent une place quotidienne chez les jeunes internautes. Nous avons vu précédemment, qu'Internet a pu permettre un isolement moindre des personnes sourdes. Seulement, avec l'aspect rapide et éphémère des réseaux sociaux, le lien social qui s'y crée est particulier. Les jeunes internautes ont tendance à confondre amis et contacts (Virole, 2014). Ils peuvent donc rester dans une illusion de liens virtuels. Aussi, les réseaux sociaux apportent un côté narcissique qui peut être alimenté par les selfies qui sont postés sur *Instagram* ou encore le nombre de contacts que nous avons et qui nous donne une confiance irréaliste. « On a aujourd'hui de nouvelles formes de pathologies et de psychopathologies qui existent avec des jeunes qui soit sont harcelés sur les réseaux sociaux, soit vivent très mal le fait de ne pas avoir suffisamment d'amis, de ne pas être suffisamment vus par les autres, de ne pas avoir suffisamment de marques sur *Facebook*, etc. Certains vont vivre un sentiment de dépréciation interne. » (Virole, 2014). Les jeunes internautes peuvent alors s'enfermer dans un « faux self », c'est-à-dire dans une fausse représentation d'eux-mêmes pour plaire aux autres (Winnicott, 1989). La confrontation avec la réalité peut être alors rude. Nous pouvons également considérer qu'avec la présence grandissante des NTIC mais également par leur perfectionnement, la frontière entre les mondes fictifs et réels sera de moins en moins perceptible. Désormais, il ne faudrait plus étudier le contraste entre le monde réel et le monde virtuel mais considérer ce dernier comme un espace tiers (Blocquaux, 2017). Certains experts avancent que les risques du numériques sont réels sur l'épanouissement de l'enfant et sur sa construction identitaire (Blocquaux, 2017). Ils peuvent être d'ordre psychologique : l'enfant va mettre des stratégies de défense face à des représentations qu'il ne comprend pas. Ils peuvent également être sociétaux par l'image que l'enfant se fait du monde : « surévaluation de la violence dans la réalité, vision négative de l'avenir, tolérance plus grande à l'égard de comportements agressifs et sexistes » (Blocquaux, 2017).

II. Méthodologie de la recherche

1) Justification de la méthodologie retenue

Pour vérifier notre hypothèse de recherche, nous prévoyons de réaliser des **entretiens semi-directifs** avec 5 personnes maximum. La population visée est un échantillon d'adultes sourds qui ont pu connaître les conditions de communication avant l'arrivée d'Internet et leurs évolutions, mais également des adolescents sourds qui ont baignés dès leur naissance dans l'environnement des NTIC.

Cette recherche s'inscrit dans une **démarche exploratoire** car l'objectif ici est de découvrir la manière dont Internet et les NTIC ont modifié l'accès à la communication des personnes sourdes et les conséquences qui en résultent. Notre méthode est **hypothético-déductive**, dans la mesure où nous cherchons à vérifier dans quelle mesure peut être établi un apport positif de la révolution numérique dans l'intégration sociale des personnes sourdes.

CADRE	
Critères	Description
Finalité	Valider ou non la problématique
Objectifs	Tester notre problématique sur le terrain
Résultats visés	Valider l'hypothèse de l'existence d'un lien de causalité positif entre Révolution Numérique et intégration sociale chez les personnes sourdes
Méthodologie	Entretiens individuels
Population et segmentation visé	<ul style="list-style-type: none">- Des adultes sourds qui peuvent avoir un certain recul du changement dans leur communication avec la Révolution Numérique- Des adolescents qui ont toujours connus les NTIC

2) Formulation de l'hypothèse de recherche

L'hypothèse de recherche est la suivante : montrer que la Révolution Numérique a facilité l'intégration sociale des personnes sourdes.

Nous avons 2 grandes variables qui sont « Révolution Numérique » et « Intégration sociale ». A partir de la revue de littérature, nous pouvons définir les 2 grandes variables suivantes de cette manière :

a) La Révolution Numérique

La Révolution Numérique est caractérisée principalement par la démocratisation d'Internet. En effet, ce n'est que dans les années 90-2000 qu'Internet a connu un réel essor et a engendré de nouveaux modes de communication. Afin de pouvoir mesurer l'impact de la Révolution Numérique sur l'accès à la communication des personnes sourdes, nous pouvons isoler les principales plateformes suivantes :

- Les recherches sur Internet

La Révolution Numérique s'est inscrite sur l'utilisation quotidienne d'Internet. Par Internet, la vie quotidienne a été facilitée pour les personnes entendant et sûrement davantage pour les personnes sourdes. Les moteurs de recherche sur Internet ont pu faciliter les échanges entre les personnes sourdes et les personnes entendant que ce soit dans le simple fait de montrer une image pour appuyer son propos, ou par les articles sur la surdité, qui permettraient une meilleure compréhension de la surdité par les personnes entendant. Internet semble également faciliter l'accès à l'information pour les personnes sourdes qui délaisse la télévision, un média inadapté pour eux (Schomberg, 2005). Dans les formations scolaires, Internet offre de multiples ressources pour les étudiants sourds comme l'approfondissement de notions (Virole, 2014).

- Les e-mails

Lors de la Révolution Numérique, l'arrivée des e-mails ont changé le quotidien des étudiants et surtout des salariés. En effet, si dans les études supérieures les e-mails ont permis aux professeurs de communiquer plus aisément avec leurs étudiants, dans le monde du travail l'impact a été plus important. Pour tous les salariés, les e-mails ont permis de garder des traces écrites de leurs échanges ou encore un partage de documents. Pour les salariés sourds, l'apport est encore plus important : à l'instar du téléphone qui est omniprésent dans le monde de l'entreprise, l'e-mail est plus pratique pour eux afin de communiquer avec un grand nombre de leurs collègues (Assadi et Denis, 2008).

- Les réseaux sociaux

Comme pour les personnes entendantes, les personnes sourdes ont très vite adopté les réseaux sociaux. Déjà, les réseaux sociaux comme *Skype* ou *What's app* ont permis les conversations vidéos instantanées, ce qui a été un véritable changement notamment pour les conversations signées (Virole, 2014). Aussi, les réseaux sociaux vont donner l'opportunité aux personnes sourdes de s'exprimer en produisant du contenu et en échangeant avec d'autres internautes sourds (Coutant et Stenger, 2012). Cela va pouvoir participer à la construction et à alimenter la « culture sourde » notamment à travers les groupes *Facebook* et les forums de discussion. Enfin, les réseaux sociaux peuvent également faciliter la vie professionnelle des adultes sourds notamment avec *LinkedIn* et les plateformes d'emplois comme *Hello Handicap*.

- Les applications

Les nouvelles technologies ont aussi permis la création d'applications dans le domaine de la surdité. La retranscription écrite des interlocuteurs lors d'une conversation comme la plateforme *Ava*, permettrait à la personne sourde de suivre plus facilement ce qui est dit. Aussi, passer par un intermédiaire humain pourrait faire perdre la richesse des conversations (John et coll., 2009). Cette application permet alors de contrer notamment ce défaut. Les

applications *Elioz* et *RogerVoice* vont faciliter les démarches quotidiennes des adultes sourds comme les prises de rendez-vous, les démarches administratives etc. Elles vont permettre un gain de coûts et de temps, mais également un certain respect de l'intimité des personnes sourdes, qui demandaient souvent à leurs proches de passer les appels à leur place. *Elioz* va aussi faciliter l'environnement professionnel des adultes sourds notamment lors des réunions.

b) L'intégration sociale

Nous supposons ici que la Révolution Numérique va permettre un meilleur accès à la communication des personnes sourdes ce qui a pour conséquence une facilitation de l'intégration sociale. A partir de nos lectures, nous pouvons isoler les caractéristiques suivantes qui pourraient définir une bonne intégration sociale des personnes sourdes :

- Une communication facilitée avec les autres (personnes sourdes et entendants)

La communication avec les autres membres de la société constitue un point important de l'intégration sociale. Il semblerait que les personnes sourdes ont pu souvent être privées de cet aspect notamment par un problème géographique. Aussi, il pouvait y avoir une barrière entre les personnes sourdes et les personnes entendants par une certaine gêne (John et coll., 2009). Nous avons choisi de séparer la communication entre les personnes sourdes avec les autres personnes sourdes, et la communication entre les personnes sourdes et les personnes entendants, pour pouvoir mettre en relief les différences de pratique, s'il y en a.

- Une meilleure autonomie

L'autonomie est une composante essentielle de l'intégration sociale. Les personnes sourdes sont confrontées à de multiples difficultés dans leur quotidien qui peuvent nous paraître pourtant simples : prendre rendez-vous chez le médecin par téléphone, appeler pour un problème administratif etc. Il peut être difficile pour les personnes sourdes de prendre leur

indépendance vis-à-vis de leur famille car c'est souvent elle, qui les aide dans ses démarches. Aussi, la difficulté de cumuler pour ceux qui maîtrisent mal l'écrit (Cantin, 2014).

- L'expression de soi

Pouvoir s'exprimer est aussi important pour l'intégration sociale. Dans l'espace public la surdité est un handicap souvent mal compris et parfois oublié comme c'est un handicap « invisible ». Alors, nous pouvons penser que si les personnes sourdes ont la possibilité de s'exprimer et de témoigner de leur handicap, ils peuvent alors avoir une meilleure visibilité dans la société d'où une meilleure intégration sociale (Schomberg, 2005). Aussi, nous pouvons supposer que la constitution d'une communauté sourde peut-être un moyen pour les personnes sourdes d'avoir une meilleure visibilité dans la société.

- Une vie scolaire et professionnelle facilitée

L'intégration sociale passe par une insertion dans la vie scolaire et dans la vie professionnelle. Les élèves sourds ont souvent été confrontés à des dispositifs spécifiques au long de leur scolarité. Avant la loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », les élèves sourds constituaient une catégorie à part, qu'il fallait mettre dans des classes séparées. Aussi, l'insertion dans la vie professionnelle pouvait être difficile pour les adultes sourds parfois par une mauvaise maîtrise du français mais aussi par une mauvaise image de la personne sourde en entreprise.

Par conséquent, en regroupant les différentes informations issues de notre revue de littérature, nous pouvons les représenter par le schéma suivant (*figure 1*) :

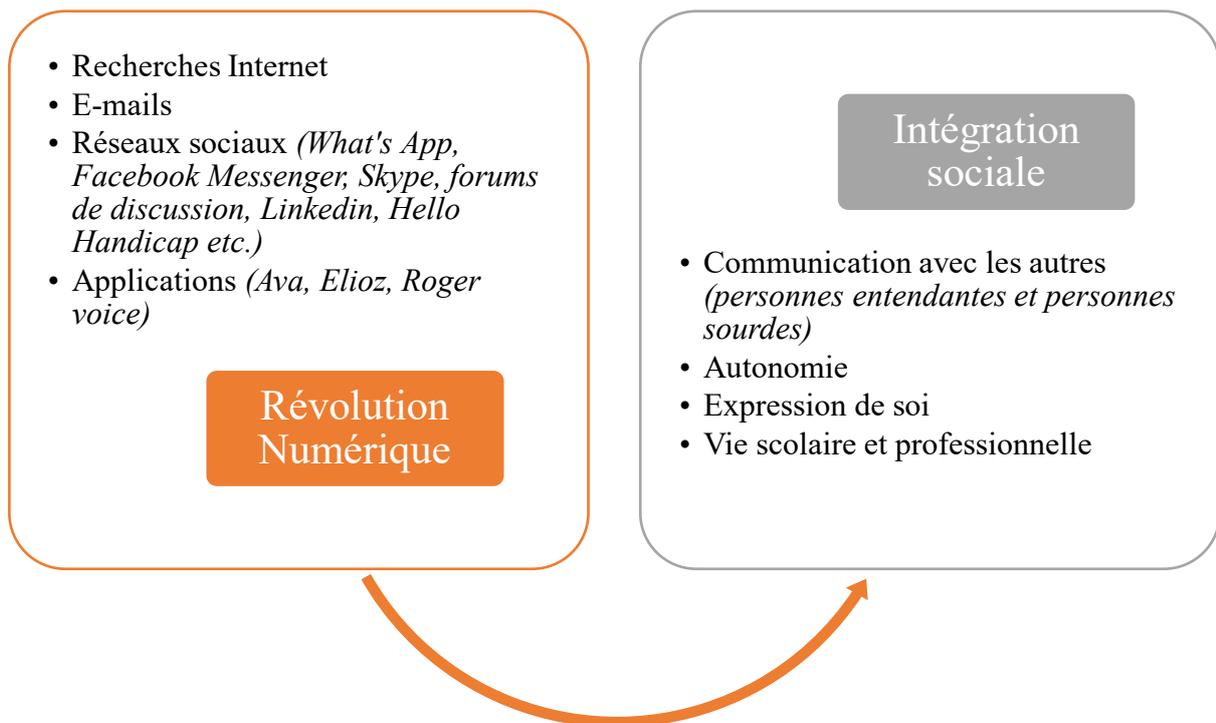


Figure 1 : Les informations schématisées issues de la revue de littérature

3) Anticipation des difficultés/limite de la méthodologie choisie

La constitution de l'échantillon est l'une des principales difficultés à anticiper. En effet, il faut trouver des personnes qui rentrent dans nos critères de recherches et disponibles pour l'entretien. Il y a également un temps limité ce qui peut constituer un frein pour approfondir certains points. Aussi, la méthodologie qualitative peut être subjective car l'interprétation constitue un aspect important dans l'analyse des données (Pourtois, 1993).

Il faut également préciser que nous essaierons de confirmer ou non nos hypothèses sur un échantillon de personnes. Alors, nos hypothèses seront validées ou non que dans une certaine mesure (contexte, interprétation des données, nombre de répondants etc.).

III. Résultats de l'étude

1) Premières constatations

Nous devions réaliser 5 entretiens qualitatifs maximum. Notre objectif a été atteint puisque nous avons récolté 3 répondants issus de la population visée : des adolescents ou des jeunes adultes sourds. Il est important de souligner que les répondants pratiquent tous le code LfPC, ce qui est un élément important dans l'analyse des résultats, que nous approfondirons après. Aussi, nous avons favorisé des profils divers afin d'augmenter la pertinence de nos entretiens : une étudiante en études supérieures, un lycéen et une jeune adulte en poste. Enfin, lors de l'entretien, les sujets ont été très réceptifs. Nous avons donc pu obtenir des entretiens dynamiques et riches qui ont permis d'exploiter le sujet.

Ci-dessous, le profil de nos répondants :

Aussi, par souci d'anonymat, les prénoms de ces sujets ont été modifiés*

- Tania*, étudiante en master de droit à Paris. Elle maîtrise la LSF, le français écrit et oral. Elle est implantée et bénéficie d'une bonne récupération auditive. Elle sait aussi décoder et elle a choisi l'intervention de codeur LfPC lors des cours magistraux à raison de 10h par semaine. Elle utilise peu les outils technologiques mais le fait pour surtout dans un but pratique et utile.
- Marion*, jeune adulte parisienne, actuellement en poste à Paris. Elle a bénéficié du code LfPC depuis la maternelle au primaire, puis pendant ses études supérieures. Elle en bénéficie aujourd'hui dans sa vie professionnelle notamment lors des réunions. Elle maîtrise la LSF, le français écrit et oral. Elle a également une bonne récupération auditive par son appareillage classique. Elle utilise les outils technologiques dans sa vie quotidienne pour communiquer avec ses proches mais également dans son milieu professionnel.
- Paul* est un lycéen parisien. Il a été accompagné par des codeurs LfPC durant sa scolarité et en bénéficie encore aujourd'hui. Il privilégie le français oral et écrit et il sait bien décoder. Il a des prothèses auditives et bénéficie d'une bonne récupération

auditive. Comme beaucoup de jeunes de son âge, les outils technologiques ont une place importante dans sa vie quotidienne que ce soit pour les loisirs ou dans sa vie scolaire.

Notre hypothèse de recherche, qui est la suivante « La Révolution Numérique a facilité l'intégration sociale des personnes sourdes », a été plutôt validée par l'unanimité de nos répondants. Si notre postulat de départ a été validé, nous allons voir en quoi elle est valable. Aussi, nous allons analyser les réponses issues de nos entretiens afin de pouvoir clarifier la relation entre nos 2 grands thèmes : « La Révolution Numérique » et « l'intégration sociale des personnes sourdes ».

2) L'analyse des résultats

Après le recueil de nos 3 entretiens qualitatifs, nous les avons analysés, ce qui nous a permis de préciser nos 2 notions « La révolution numérique » et « l'intégration sociale ». Nous allons donc les approfondir ci-dessous et les confronter à notre revue de littérature.

a) La révolution numérique

Étudions d'abord les variables communes entre la revue de littérature et nos entretiens qualitatifs.

- Les recherches sur Internet

Nos 3 répondants ont évoqué les recherches sur internet dans leur vie quotidienne. En effet, l'utilisation d'Internet dans leur quotidien va leur permettre de rechercher des informations dans différents domaines. Ils peuvent s'en servir dans un but informatif. Pour Marion, « Ça peut aussi bien être des informations littéraires, mais aussi des informations de lieux, des informations de restaurants, [...] pour des spectacles, des théâtres, pour des

références. » et « Je ne regarde plus la télévision, je ne regarde pas les journaux. Je regarde les actualités sur internet. ». De la même manière, pour Paul, « Internet a pu m'apprendre des choses ». Pour Tania, les recherches sur Internet vont surtout lui faciliter la vie étudiante « J'utilise notamment internet pour les cours, pour les bases de données juridique, les textes de Légifrance. ». De même pour Paul, les recherches sur Internet sont utilisées pour ses devoirs au collège : « [...] j'utilise aussi souvent Internet pour des recherches pour le travail par exemple ». Marion, elle, souligne que sans Internet : « J'aurais moins de facilité sur un point de vue professionnel. ». Les répondants ont souligné unanimement que les recherches internet sont un réel atout dans la vie scolaire ou professionnelle. Ils les utilisent quotidiennement afin d'approfondir un sujet en cherchant des ressources supplémentaires en ligne.

Si nous comparons ce que nous avons pu trouver dans la revue de littérature et l'étude terrain, nous trouvons une adéquation. En effet, nous retrouvons le côté informatif qu'Internet offre aux personnes sourdes (Schomberg, 2005). Aussi, nous avons bien retrouvé l'utilité de l'utilisation quotidienne des recherches sur Internet dans la vie scolaire et professionnelle (Virole, 2014). En revanche, contrairement à ce qu'on a pu relever dans la revue de littérature, l'étude terrain n'a pas confirmé que les recherches sur Internet faciliteraient un dialogue entre les personnes sourdes et les personnes entendantes. Nous pouvons l'expliquer par le fait que nos répondants arrivent plutôt bien à communiquer avec les personnes notamment par leur bonne maîtrise du français et à leur récupération auditive. Nous allons également voir que le dialogue se fait sur d'autres plateformes de communication.

- Les e-mails

2 sur 3 répondants ont cités les e-mails comme plateforme de communication qu'ils utilisent quotidiennement. L'étudiante Tania, ne s'attarde pas sur son utilisation, mais, elle, qui utilise peu les outils technologiques, est assez réactive aux e-mails : « Et les mails, je réponds assez rapidement. ». Elle reconnaît alors l'utilité dans sa vie quotidienne d'étudiante. Pour la jeune travailleuse Marion, « Avant on devait se donner les numéros de téléphone, maintenant je peux prendre leur mail dans le cadre professionnel, dans les entreprises qui permettent des prestations. C'est plus facile par mail. ». En effet, elle utilise fréquemment les e-mails afin d'entrer en contact avec de nouvelles personnes dans le cadre professionnel. Elle

reconnaît également que l'aspect moins intrusif de l'e-mail lui plaît afin de communiquer avec des personnes moins proches dans la vie de tous les jours. Le lycéen Paul ne semble pas favoriser la communication par e-mail dans le cadre scolaire.

Si nous comparons ces réponses à la revue de littérature, nos répondants ont une utilisation similaire des e-mails. C'est-à-dire que nos répondants l'utilisent dans leur vie étudiante mais surtout dans leur vie professionnelle. L'e-mail semble permettre un certain contrôle de l'écrit pour nos répondants mais aussi c'est un outil privilégié afin de garder une certaine distance professionnelle avec l'interlocuteur. D'après Marion : « Par mail, c'est moins intrusif. » L'écriture y est alors plus sobre et neutre.

- Les réseaux sociaux

Les réseaux sociaux sont utilisés par nos 3 répondants. Si Tania ne semble pas s'attarder sur les réseaux sociaux : « Après je suis pas une grande utilisatrice de *Facebook*, j'y vais dix minutes par jour. », Marion et Paul semblent les utiliser davantage. Nos 3 répondants utilisent les réseaux sociaux notamment *Facebook Messenger* afin de communiquer avec leurs proches. C'est le cas de Tania : « [...] sur *Messenger*, y a ce qu'on appelle les appels visio et ça, ça m'arrive de communiquer avec des amis 'fin c'est rare.». De même pour Marion : « [...] j'utilise internet pour les messages, pour communiquer via les réseaux sociaux ou par mail quand ce sont des amis plus proches. ». Nous pouvons déjà voir que même si elles utilisent toutes les deux les réseaux sociaux pour communiquer avec des amis, Tania va insister sur le côté utile de la fonction vidéo afin de communiquer avec son ami sourd signant. Marion, utilise plus largement les réseaux sociaux pour communiquer avec ses proches que ce soit la fonction vidéo ou la fonction tchat. Pour Paul, les réseaux sociaux l'ont davantage aidé à aller vers les autres par peur de leur regard : « ça m'a permis d'être plus à l'aise à la communication (surtout vis-à-vis des filles car la surdité créait un gros complexe qui m'empêchait de dialoguer avec les filles autrefois) et d'apprendre à m'exprimer avec les personnes au fur et à mesure du temps en étant à l'aise au final.».

Pour Marion, les forums ou les groupes de discussions peuvent être un bon moyen d'échanger sur sa surdité : « [...] je fais aussi partie d'un autre forum pour les jeunes sourds oralistes LPC [...] et aussi pour les personnes sourdes qui ont des problèmes dans leur travail lié à leur handicap ». Tania, elle, est moins active sur les forums de discussions : « mais après

tout ce qui est forum et tout ça.... Après, si il y a un groupe d'entraide de jeunes professionnelles sourds oralistes sur *Facebook* mais bon y a rien sur ces groupes. ». En effet, elle n'éprouve pas le besoin de partager sa surdité sur les forums de discussion car elle peut le faire avec ses amis : « Ben j'ai des amis sourds avec qui échanger sur la surdité, sur les difficultés et avec eux je parle de ça alors que sur les forums c'est un peu anonyme, c'est ça ? ». De même, Paul n'exprime pas la nécessité de partager sa surdité sur les forums de discussion.

En confrontant les réponses de nos interrogés à la revue de littérature, nous retrouvons l'utilité des conversations vidéo notamment pour la communication en LSF (Virole, 2014). Comme pour les entendants, nos interrogés utilisent également les réseaux sociaux pour communiquer avec leurs proches. En revanche, contrairement aux auteurs Coutant et Stenger, la participation à des forums de discussion pour partager sa surdité est contrastée chez nos répondants. En effet, il semblerait que nos répondants préfèrent parler de leur surdité avec leurs proches qu'avec des internautes. Nous pouvons déjà souligner que nos répondants semblent bien entourés, qu'ils ne souffrent pas d'isolement et qu'ils ont des personnes proches à qui parler de leur surdité. En effet, nos répondants vivent à Paris, l'endroit où il y a la plus grande concentration de personnes. Aussi, non seulement c'est à cet endroit où il semble avoir le plus d'infrastructures pour accompagner les personnes sourdes mais nous pouvons supposer que c'est aussi là où les personnes sourdes peuvent se rencontrer plus facilement. D'après Marion : « Alors attention à Paris la différence est moins forte. Partout ailleurs, j'ai découvert des endroits où les gens avait besoin de discuter de leur handicap, c'est aussi vrai pour les parents d'enfants sourds. On s'en rend pas compte à Paris parce qu'on a quand même un bon vivier de personnes sourdes, de parents d'enfants sourds qui sont centralisés autour de Paris. ».

- Les applications

Nos 3 répondants sont bien au courant des relais téléphoniques notamment *RogerVoice* et *Ava*. En revanche, aucun n'a affirmé les utiliser dans leur quotidien. Si Paul et Marion n'ont pas affirmé leur intérêt pour l'application *Ava*, Tania a pu la tester et ne semble pas convaincue. « Je suis assez critique envers cette application. J'ai déjà assisté à des rencontres pour se servir de l'application. Moi, je trouve ça vraiment, après je m'en suis pas

beaucoup servi de cette application, mais elle est pas encore tout à fait au point. Des fois, par exemple je vais dire « colocation » ça va me donner « cochon » ben... voilà. Après je trouve que c'est vraiment dommage, bon ça peut être utile pour certaines, quand c'est vraiment très difficile, par exemple quand on va à la poste, la personne comprend pas, là ça peut être vraiment utile. ». Aussi, pour elle, l'application pourrait même encore plus exclure la personne sourde : « Mais, je trouve ça dommage car plutôt que de demander à la personne « regarde-moi », elle va regarder son portable, y a plus de... et moi ça me... je trouve ça trop triste... ». En revanche, elle y voit quand même un intérêt quand on le combine à une aide humaine : « *Ava* ça peut compenser par exemple si y a dix heures d'interprète, les deux heures restantes on va les faire avec *Ava*. ».

En revanche, les relais téléphoniques semblent plus attractifs auprès de nos répondants. Pour Tania : « Ben la seule application que je peux en gros que je peux apprécier et dire qu'elle est positive c'est *RogerVoice*. Ça favorise l'autonomie, l'intégration je sais pas. Mais l'autonomie parce que ... par exemple les rendez-vous chez le médecin et tout ça... ». Marion, elle a déjà testé les relais téléphoniques à l'étranger mais ne l'a pas encore fait en France, car leur utilisation n'est pas encore quelque chose de spontanée : « J'ai été en Australie, en Nouvelle Zélande pendant 2 ans. C'est public, c'est gratuit, 24h/24, 7 jours sur 7. J'ai utilisé pour tout, pour commander des pizzas, pour les entretiens d'embauche, pour l'assurance santé. Pour tout ! Et les gens sont très habitués à ça. Je pouvais passer à l'oral ou à l'écrit car il n'y avait pas de problèmes de confidentialité. Alors qu'en France, si. Parce que les gens sont pas habitués. Mais surtout la France, à chaque fois qu'il y a la personne qui se présente, l'autre personne pense que c'est de la pub et raccroche. [...] Mais *RogerVoice* par exemple, je l'ai mais j'arrive pas encore à l'utiliser car c'est compliqué, car j'ai l'habitude de pas passer par eux, il faut le temps de l'intégrer. ».

Nous pouvons constater que les applications sont encore trop récentes. Elles ne sont pas encore intégrées dans la vie quotidienne de nos répondants. L'application *Ava* semble moins attractive aux yeux des répondants. Nous pouvons supposer qu'elle connaîtra encore des améliorations afin de mieux satisfaire les potentiels utilisateurs. Nous pouvons également émettre l'hypothèse qu'elle n'est pas aussi essentielle que les relais téléphoniques. En effet, ces derniers vont pouvoir donner l'accès aux personnes sourdes à de nombreux services simples dans leur quotidien, dont certains requiert majoritairement l'utilisation du téléphone, comme les services clients. Nos répondants sont tous favorables aux relais téléphoniques mais ne les utilisent pas encore car ils ont toujours eu l'habitude de se débrouiller autrement. Nous

pouvons penser qu'il y a alors un réel potentiel d'action dans les applications afin d'améliorer davantage la vie quotidienne des personnes sourdes. Il y a une dynamique créative qui semble se mettre en place dans ce domaine comme l'invention des « gants intelligents » de Roy Allela, qui convertit la langue des signes en signal audio pour la compréhension des personnes entendantes, ou encore l'application StorySign de la marque Huawei, qui permet l'accessibilité de certains livres en LSF (Domas, 2018, Estimbre, 2019) (image 8).



Image 8 : Les gants intelligents de Roy Allela Source : forbesfr MAJ en 2019. < https://www.maxisciences.com/sourd/a-25-ans-il-invente-des-gants-intelligents-capables-de-traduire-la-langue-des-signes_art42745 > (Consulté le 07/06/2019)

Lors de nos entretiens, nous avons pu relever un outil de communication qui été peu évoqué dans la revue de littérature : les SMS.

- Les SMS

Dans notre revue de littérature, nous avons parlé de l'utilisation des téléphones portables par les personnes sourdes. En effet, elles s'en servaient pour envoyer des SMS plutôt que pour téléphoner, une fonction qui était difficilement utilisable voire impossible à utiliser pour eux auparavant. Lors de nos entretiens, il n'y a que Marion qui a évoqué les SMS. En effet : « Avec les amis, y a les SMS. Mais pour contacter des personnes, il faut avoir leur numéro. Par mail, c'est moins intrusif. Peut-être que mon cercle de connaissance serait beaucoup plus petit. ». Elle les utilise donc pour communiquer avec des personnes proches.

Même s'il est important de souligner l'intérêt du SMS dans la communication des personnes sourdes, aujourd'hui l'utilisation du SMS est fortement concurrencée par les plateformes online tels que *Facebook Messenger* ou encore *What's app*, qui ont été plus largement mentionnées par nos répondants. Nous pouvons donc écarter cet outil de communication au profit des réseaux sociaux dans notre analyse.

Dans leur communication, les personnes sourdes semblent utiliser les principales plateformes que nous avons pu répertorier dans notre revue de littérature. Si les recherches internet et la fonction vidéo des réseaux sociaux ont réellement permis de faciliter le quotidien des personnes sourdes, les forums et les groupes de discussion semblent moins utilisés par nos répondants. Les e-mails sont également importants dans la vie scolaire et professionnelle des personnes sourdes. Les applications ne sont pas encore utilisées par nos répondants mais semblent susciter leur intérêt.

b) L'intégration sociale

- Communication avec les autres (personnes entendantes et personnes sourdes)

Nos répondants ont apporté de nombreux éléments sur l'utilisation des outils technologiques dans leur communication avec les autres. Tout d'abord, la communication avec les autres a été simplifiée pour nos répondants notamment car la Révolution Numérique a effacé les distances comme le confirme Marion : « J'avais le minitel, ça me permettait de parler avec mes amis sourds mais même ça je l'ai eu tard parce que dans ma famille n'avait pas compris l'avantage que ça pouvait avoir pour moi.[...] Il y avait aussi moins de contacts avec mes amis à ce moment-là parce qu'on pouvait que se voir en face à face. J'avais pas de portable, pas *Facebook*, il n'y avait que le minitel mais il fallait avoir son numéro de fax ou de minitel. ». Nous pouvons également souligner que le choix d'une plateforme de communication se fait en fonction de l'interlocuteur. En effet, la fonction vidéo est privilégiée par nos répondants pour communiquer avec leurs amis sourds signants comme pour Tania : « J'ai un ami qui est à Lyon, il est sourd, il signe. Donc le français à l'écrit, il a un peu du mal. Il s'exprime mieux en langue des signes alors on communique comme ça par appel visio

Messenger. ». Avec leurs amis entendants et leur famille, ils vont plutôt utiliser les tchats ou les messageries instantanées. Enfin, dans la sphère professionnelle, ce sont les e-mails qui vont être favorisés. Aussi, même si nos répondants reconnaissent une facilitation de leur communication avec les autres via les NTIC, ces derniers ne font pas tout. Tania déplore en parlant d'*Ava* : « [...] je vais pas dire scandaleux car pour d'autres personnes sourdes, il y en a qui ne sont pas implantées comme moi, il y en a qui n'entendent pas comme moi, je peux comprendre qu'ils aient besoin de cet outil. Mais, je trouve ça dommage car plutôt que de demander à la personne « regarde-moi », elle va regarder son portable [...] ». De même pour Paul : « [...] surtout je n'ai pas besoin d'applications spéciale pour communiquer avec des personnes entendants vu que je sais parler et écrire, et avec mes prothèses auditives j'entends très bien. »

Comme dans notre revue de littérature, nous retrouvons comme élément important qui a été facilitée par les NTIC pour les personnes sourdes : la communication avec les autres. Il y a eu une simplicité dans les échanges que ce soit dans leur vie personnelle ainsi que dans leur vie professionnelle. En revanche, comme nous avons pu le souligner lors de notre revue de littérature, l'envie de communiquer avec l'autre doit rester au cœur des échanges. Un autre point que nous n'avons pas relevé est l'efficacité grandissante des appareils auditifs qui aide également les personnes sourdes dans leur communication. Enfin, le profil de l'interlocuteur est important dans le choix de communication. Aussi, comme dans la revue de littérature, les habitudes d'utilisation des NTIC dépendent aussi de leur mode de communication (LSF ou français écrit).

- Une meilleure autonomie

Tous nos répondants sont plutôt d'accord pour reconnaître l'apport d'une certaine autonomie grâce au NTIC. Pour Tania : « Mais l'autonomie parce que ... par exemple les rendez-vous chez le médecin et tout ça. » De même pour Marion, « Le fait de ne pas avoir internet ça me demande plus d'effort, si je devais trouver l'adresse de quelque chose, si je voulais savoir comment aller de tel endroit à tel endroit, c'est plus simple que les plans, les cartes, les guides. Je devais demander à des personnes. Alors qu'avec internet, je peux le faire tout seul. ». Cependant, il y a certaines conditions pour pouvoir accéder à l'autonomie. Selon Marion « Pour les personnes qui maîtrisent le français, oui, beaucoup beaucoup plus. [...] Ça

peut entraver un peu l'autonomie la non maîtrise du français mais à partir du moment que les personnes sont sensibilisés à la surdité, il ne faut pas s'arrêter à ça. Il peut y avoir aussi les barrières, la peur de la non maîtrise de l'écrit mais aussi l'utilisation des nouvelles technologies, ça peut aussi démotiver. Mais à partir du moment où le déclic se fait, l'autonomie est là. ». Alors, la maîtrise du français est d'abord une condition sine qua non de l'autonomie que ce soit pour les personnes sourdes ou les autres.

Si nous faisons une comparaison des réponses lors de nos entretiens par rapport à notre revue de littérature, il semble bien avoir une autonomie facilitée pour les personnes sourdes via les NTIC que ce soit par les recherches sur Internet ou les relais téléphoniques. En revanche, il est important de pouvoir s'appropriier les outils technologiques ce qui n'est pas évident pour tout le monde, comme nous avons pu le voir lors de notre revue littérature. Aussi, un élément essentiel qui nous a été donnée lors des entretiens est la maîtrise du français qui va de pair avec l'autonomie.

- L'expression de soi

Nos répondants ont été moins sensibles à ce sujet. Marion est la plus active sur les forums et les groupes de discussion que ce soit sur sa surdité ou sur d'autres sujets : « Ça ce sont des forums spécialisés moi j'en suis aussi dans d'autres qui n'ont rien à voir avec la surdité. J'avais déjà l'habitude de communiquer dans les forums. ». Même si Tania n'est pas spécialement sur des forums ou groupes de discussion, les NTIC ont pu en quelque sorte faciliter une expression de soi. En effet, comme les NTIC lui ont permis de communiquer avec des personnes proches qui sont loin géographiquement, cela lui permet également de se confier sur sa surdité : « Ben discuter sur des forums non. Mais ça m'arrive sur *Messenger* [...] ». Paul, n'utilise pas les NTIC pour cette raison, et n'en ressent pas le besoin : « Je ne parle pas forcément de la surdité ou de la surdité en général avec les autres, 'fin pour moi c'est comme une norme et je ressens pas le besoin d'en parler avec d'autres, après si ça intéresse des personnes entendantes je leur explique et tout par contre. ».

Par rapport à notre revue de littérature, nos répondants n'ont pas les mêmes besoins afin de partager leur surdité. Aussi, tous les trois ne reconnaissent pas les NTIC comme « d'un outil d'empowerment » pour les personnes sourdes (Schomberg, 2005). Elles ne ressentent pas le besoin de se revendiquer en tant que sourd. En revanche, il semble important

pour Marion de pouvoir aider d'autres personnes sourdes qui ont besoin d'un partage d'expérience via les forums et groupes de discussion. Elle conçoit également que cela peut apporter une visibilité aux personnes sourdes et même une certaine acceptation dans l'espace public : « Oui, parce que ça a donné une vraie forme de pression, de rassemblement. Donc si t'écris pas parfaitement, les gens savent que c'est pas grave, qu'il ne faut pas s'arrêter à ça. ». Pour Tania, aider les autres personnes sourdes se fera pour elle à travers son projet professionnel et non pas via les NTIC. Paul est plus jeune mais il n'a pas de mal à partager sa surdité si besoin. Nous pouvons souligner que le fait qu'il considère la surdité comme une norme semble constituer une preuve de sa bonne intégration sociale. Aussi, il est intéressant de noter que nos répondants connaissent les interventions de Virginie Delalande. En revanche, même si la télévision puis les réseaux sociaux ont pu permettre une certaine diffusion, son impact semble encore insuffisant afin de mettre en avant les conditions des personnes sourdes, comme le regrette Tania : « Je sais que ça a beaucoup marqué les vidéos de Virginie Delalande mais en général on les regarde une fois et on les oublie. ». Les préjugés sont encore difficiles à changer chez certains comme l'affirme Marion : « Par exemple, on croit tout de suite : « Ah vous êtes sourde-muette ! » ».

- Une vie scolaire et professionnelle facilitée

Nos répondants ont tous reconnus une facilitée dans leur vie scolaire ou professionnelle grâce aux recherches sur Internet. Comme le souligne Paul, c'est en fin de compte un trait commun avec les élèves et étudiants entendants : « [...] j'utilise aussi souvent internet pour des recherches pour le travail [...] comme une grande majorité de personnes finalement. ». Ce qui semble plus particulier aux personnes sourdes est non seulement la place des e-mails mais également l'apport des applications. Les e-mails sont largement utilisés dans le monde du travail et constitue un bon substitue au téléphone. La possibilité de retranscription écrite des intervenants d'une réunion par des applications comme *Ava* est intéressante pour nos répondants mais ne doivent pas remplacer les aides humaines comme les interprètes LSF ou les codeurs LfPC, comme le défend Tania : « Il y a une relation humaine que tu crées avec l'interprète et cette application en fait, elle fait qu'elle était toute seule avec son portable. ».

L'utilisation et l'apport des NTIC dans la sphère scolaire et professionnelle semblent correspondre à notre revue de littérature. Les recherches Internet sont une bonne aide pour les ressources documentaires pour les personnes sourdes comme pour les personnes entendantes. Ce que nous n'avons pas forcément relevé lors de la revue de littérature est que comme le souligne Paul : « Internet a pu m'apprendre des choses évidemment, outre les fake news bien évidemment c'est toute la difficulté. ». En effet, le nombre d'informations sur le web peut rendre la frontière de plus en plus floue entre les informations vraies et celles qui sont fausses. Le danger aussi des applications, si elles ne permettent pas d'être en lien avec des aides humaines à distance, est d'effacer le côté humain des échanges.

3) Discussion

Faisons maintenant un bilan de ce qui a été vu en amont. Nous pouvons d'ores et déjà remarquer que l'étude terrain nous a réellement apporté soit des indicateurs à prendre avec plus de recul notamment la donnée « l'expression de soi » ou l'importance de la maîtrise du français écrit, soit de confirmer ce qui a été fixé lors de notre postulat. Globalement, nous avons pu retrouver les éléments de notre schéma de notre départ ci-dessous (*figure 1*) :

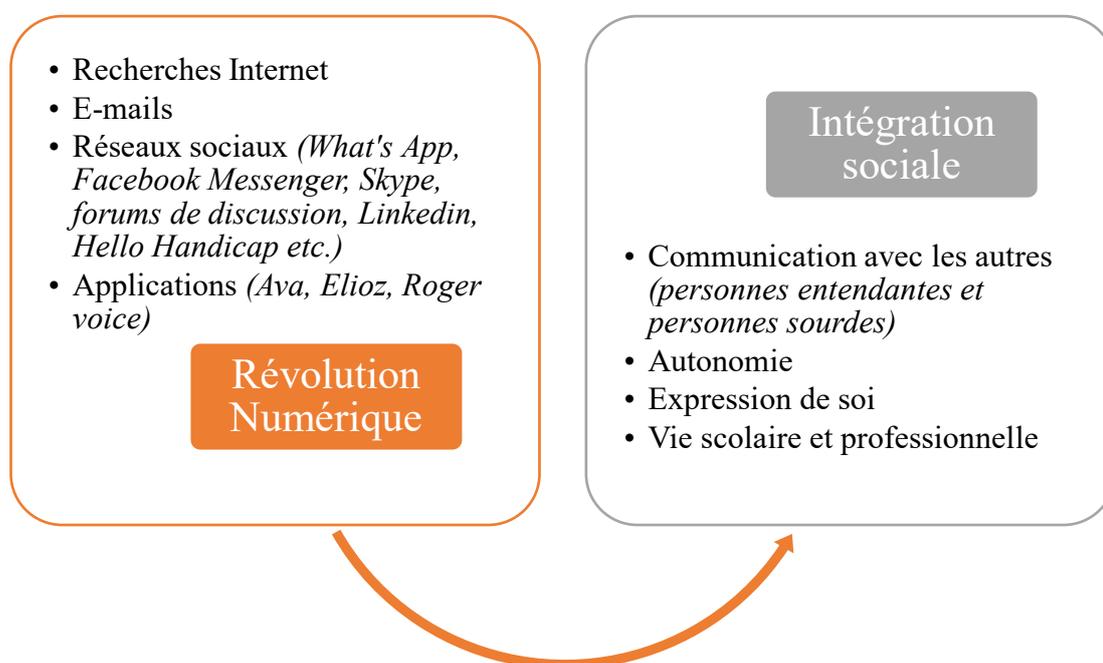


Figure 1 : Les informations schématisées issues de la revue de littérature

Lors de notre revue de littérature, nous étions partis du postulat qu'il y avait un lien de causalité positif entre Révolution Numérique et intégration sociale chez les personnes sourdes en prenant différents critères pour ces 2 notions principales. Pour la notion de « Révolution Numérique », les éléments concernant « les recherches sur internet » et « les e-mails » ont été validés par notre étude terrain. Concernant les réseaux sociaux, nous avons pu cibler les plateformes les plus utilisées comme *What's App*, *Facebook Messenger*, *Skype*. De même, pour « les applications », *Ava* et *RogerVoice* sont les plateformes qui sont ressorties chez nos répondants. Nous pouvons préciser que c'est la donnée qui va sûrement progresser à l'avenir et qui constitue un potentiel important dans la facilitation de l'intégration sociale des personnes sourdes. Concernant la notion « Intégration sociale », toutes les données à part « expression de soi » ont été unanimement validées par notre étude terrain. Cette dernière a été mitigée chez nos répondants. Nous pouvons nous demander s'il y a d'autres critères à prendre en compte pour cette donnée comme le lieu d'habitation (les grandes villes sembleraient offrir plus de structures d'accompagnement que les plus petites) ou encore le mode de communication de la personne sourde semble influencer le besoin d'expression de soi (nous pouvons émettre l'hypothèse que les personnes sourdes signantes ont davantage ce besoin d'expression car ils ont moins de contact avec les personnes entendantes). Sur cette donnée, nous n'avons pas assez d'éléments par notre étude terrain pour l'affirmer. Nous gardons néanmoins cette donnée car elle nous semble importante et elle doit être davantage creusée.

Si on revient à notre postulat de départ, celui-ci semble validé par notre étude terrain : La Révolution Numérique a facilité la communication des personnes sourdes et donc l'intégration sociale. Nous pouvons néanmoins préciser que notre étude terrain a été portée sur 3 répondants qui ne semblent pas avoir de problème de communication avec les personnes entendantes car ils maîtrisent notamment le français écrit et oral. Cette donnée semble importante voire essentielle pour pouvoir avoir accès à l'intégration sociale. Aussi, il est important de souligner qu'une chose commune ressort dans notre revue de littérature et notre étude terrain : si la Révolution Numérique facilite la communication des personnes sourdes et donc leur intégration sociale, celle-ci ne peut se faire que par la considération de la personne sourde. Il semble que même si celle-ci semble avoir progressé, elle doit encore être améliorée. Malheureusement, les préjugés envers les personnes sourdes persistent.

Enfin, de notre schéma de départ, nous pouvons maintenant en présenter un plus précis (*figure 2*). En effet, notre étude terrain a pu confirmer et/ou préciser l'utilisation de certaines

plateformes de communications pour des buts bien précis, en fonction de certaines caractéristiques de l'interlocuteur (personnes sourdes signantes/oralistes, milieu professionnel/proche etc.).

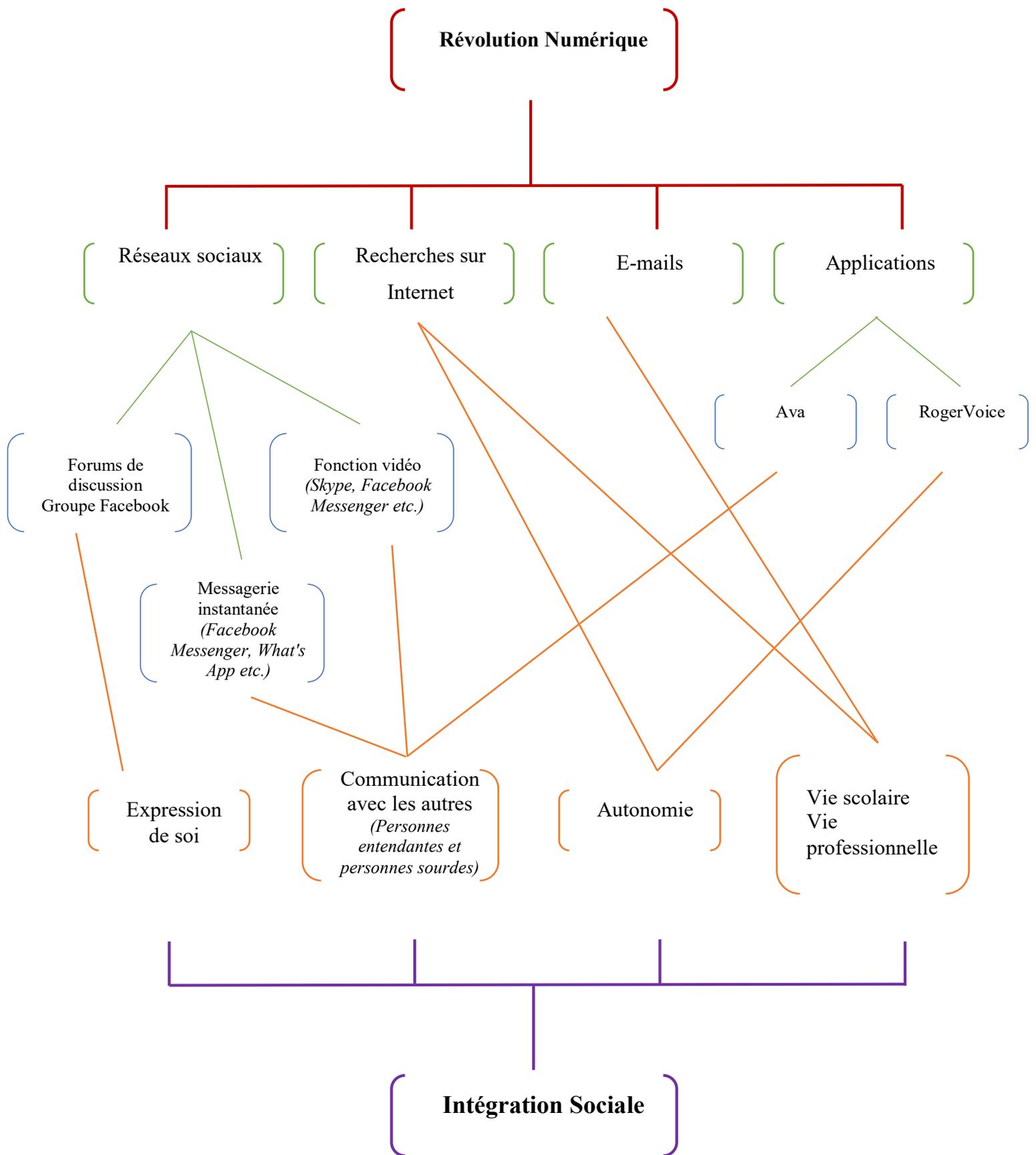


Figure 2 : Les informations schématisées issues de la revue de littérature et de l'étude terrain

Conclusion

Notre objectif lors de ce projet tutoré est d'étudier l'existence ou non d'un lien de causalité positif entre la Révolution Numérique et l'intégration sociale des personnes sourdes. Comme nous avons pu le voir dans notre revue de littérature, la Révolution Numérique avec l'utilisation quotidienne des outils de communication par les personnes sourdes, comme *Facebook Messenger* ou via les e-mails a été une véritable révolution. Que ce soit dans leur vie personnelle ou dans leur vie scolaire et professionnelle, les personnes sourdes ont véritablement pu avoir accès à plus d'autonomie et elles ont pu également bénéficier d'une intégration sociale.

En revanche, la Révolution Numérique ne fait pas tout. Notre étude terrain auprès de nos 3 répondants nous a permis d'affiner notre postulat de départ. En effet, si la Révolution Numérique constitue un élément favorable à l'intégration sociale des personnes sourdes, la maîtrise du français reste une donnée essentielle pour une intégration sociale des personnes sourdes mais également des personnes en général. Aussi, nous pouvons remarquer que l'image de la surdité est actuellement positive sur la scène publique avec des phénomènes comme le *chansigne*, avec les chansons traduites en langues des signes. En revanche, les préjugés persistent et nombreux restent sur l'image du « sourd-muet ». Enfin, si la maîtrise des NTIC a pu véritablement changer le quotidien des personnes sourdes, elle peut aussi creuser les écarts entre ceux qui les utilisent et les autres.

Les relais numériques et les applications ont toute leur place dans cette Révolution Numérique. Si chez nos répondants, leur utilisation n'est pas encore inscrite dans leur quotidien, nous pouvons émettre l'hypothèse qu'ils arriveront à s'intégrer dans le quotidien des personnes sourdes. Durant notre revue de littérature et notre étude terrain, nous n'avons pas pu récolter assez de données sur ce sujet car il est encore trop récent. Cependant, nous pouvons imaginer qu'il y a un réel potentiel qui reste encore à être exploité afin que les relais numériques et les applications puissent faciliter même augmenter l'autonomie et l'intégration sociale des personnes sourdes.

Bibliographie

ANDRE Michel, BOOKS « Aux origines de la révolution numérique », mis à jour en 2014. <<https://www.books.fr/aux-origines-de-la-revolution-numerique>> (01/11/2018)

ASSADI Houssein, DENIS Jérôme, Les usages de l'e-mail en entreprise. Efficacité dans le travail ou surcharge informationnelle ? page 155, dans KESSOUS E. et METZGER J.-L., *Le travail avec les technologies de l'information*, Hermes, Technique et scientifique des télécommunications, Paris, 2005, 314 pages.

AUDITION-INFOS, Actualités « « L'éloquence des sourds » à revoir jusqu'au 16 juillet sur Arte.fr », mis à jour en 2019. <<http://www.audition-infos.org/actualites/14-societe/1465-l-eloquence-des-sourds-a-revoir-jusqu-au-16-juillet-sur-arte-fr>>(18/03/2019)

AVA, « Comment ça marche », mis à jour en 2019.<<https://www.ava.fr/>> (18/03/2019)

BLANCHARD Joëlle, BODENMANN Patrick, CANTERO Odile, CARMES Magali, CHASTONAYA Oriane, MICHEL Pascaline, MONGOURDIN Benoît et SINGY Pascal, Les Sourds: une population vulnérable méconnue des professionnels de la santé, *Forum médical Suisse*, 2018, vol. 18, n°38, page 769.

BENOIT Hervé, *UE 7-3 : Les dispositifs de scolarisation*, Sorbonne Université, Paris, 2019.

BENOIT Hervé, FLORY Didier, Applications numériques, vie quotidienne des Sourds et apprentissages scolaires, *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, 2010, n°49, page 153.

BERNARD Aurélie, *UE 11-6 : Codage chez l'adulte*, Sorbonne Université, Paris, 2019.

BLOCQUAUX, Stéphane, L'enfant au risque des pratiques numériques : vers une éducation au virtuel, *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, 2017, n° 78, page 147.

BOROY Jérémie, *UE 6-3 : La loi du 11 février 2005*, Recueil inédit, Sorbonne Université, Paris, 2018.

CANTIN Yann, LA NOETOMALALIE HISTORIQUE : L'histoire secrète des sourds « *Le Minitel et son impact sur la communauté sourde française* », mis à jour en 2014. <<https://noetomalalie.hypotheses.org/87>> (02/11/2018)

COUTANT Alexandre et STENGER Thomas, Les médias sociaux : une histoire de participation, *Le Temps des médias*, janvier 2012, n° 18, pages 86

DOMAS Kevin, MAXI SCIENCES : Technologie, sourd, « A 25 ans, il invente des gants intelligents capables de traduire la langue des signes », mis à jour en 2019, <https://www.maxisciences.com/sourd/a-25-ans-il-invente-des-gants-intelligents-capables-de-traduire-la-langue-des-signes_art42745 > (02/11/2018)

ELIOZ, « Comment ça marche », mis à jour en 2019. <<https://www.elioz.fr/>> (18/03/2019)

ESTIMBRE Thomas, FORBES : Technologie #Applications « *Huawei Lance StorySign, Une Application Pour Rendre La Lecture Accessible Aux Enfants Sourds* », mis à jour en 2018, <<https://www.forbes.fr/technologie/huawei-lance-storysign-une-application-pour-rendre-la-lecture-accessible-aux-enfants-sourds> > (18/03/2019)

FEDERATION FRANCAISE DES TELECOMS, « Lancement du premier service de télécommunications interpersonnelles dédié aux personnes sourdes, malentendantes, sourdaveugles et aphasyque », mis à jour 08/08/2018. <<https://www.fftelecoms.org/nos-travaux-et-champs-dactions/telecom-responsable/lancement-du-premier-service-de-telecommunications-interpersonnelles-dedie-aux-personnes-sourdes-malentendantes-sourdaveugles-et-aphasiques/> > (05/03/2019)

FERRAND Emma, HOCHBERG Juliette, MARIE CLAIRE : Société : « Sourde de naissance et avocate, Virginie Delalande impressionne au "Grand Oral" de France 2 », mis à jour 20/02/2019. <<https://www.marieclaire.fr/eloquence-sourds-virginie-documentaire-arte>> (05/03/2019)

FLEW Terry et SMITH Richard, *New Media : An introduction*, 3e ed. Oxford : Oxford University Press, Don Mills, Ont. : OUP Press, 2011, 293 pages.

JENKINS Henry, *Convergence culture where old and New Media Collide*, New York University Press, New York, 2008, 368 pages.

JOHN Catherine, MAUTRET-LABBE Christine et PALACIOS Poupée, Les sourds, Internet et le lien social, *Prendre la mesure de l'humain*, 2009, vol. 76, n°4, page 100.

KARSENTI Thierry et LAROSE François, *L'intégration pédagogique des TIC dans le travail enseignant*, Presse de l'Université du Québec, Hors Collection, Québec, 2005, 260 pages.

KEATING Elizabeth L. et MIRUS Gene, American sign language in virtual space : Interactions between deaf users of computer-mediated video communication and the impact of technology on language practices, *Language in Society*, janvier 2003, n°32, page 714.

KERBOUC'H Sylvain, Sourds jour après jour. Petites et grandes conséquences d'une assignation normative, *Le sociographe*, 2010, vol 31, n° 1, page 57.

LACHANCE Nathalie, Territoire, transmission et culture sourde : perspectives historiques et réalités contemporaines, *Les Presses de l'Université Laval*, 2007, vol. 32, n°3, page 292.

LEGEAY Marion, et SAILLARD Jessica, Favoriser l'accès à la santé des sourds et malentendants : exemple d'atelier d'éducation aux médias, *Santé Publique*, 2013, vol. s2, n° HS2, page 235.

MOREAU Laetitia, réalisatrice. *L'éloquence des sourds*, Arte, 2007, 52 min.

POLE EMPLOI, « Les salons de recrutement en ligne : une solution efficace pour les personnes en situation de handicap », mis à jour en 2019. <plmpl.fr/a/3apkw>(18/03/2019)

POURTOIS Jean-Pierre, Huberman (A. Michael) et Miles (B. Matthew). Analyse des données qualitatives : recueil de nouvelles méthodes, *Revue française de pédagogie*, 1993, vol 105, page 132.

PRENSKY Marc, Digital Natives Digital Immigrants, *On the Horizon*, 2011, vol. 9, N°5, page 1.

ROGERVOICE, « Comment ça marche », mis à jour en 2019. <<https://rogervoice.com/fr/about>> (18/03/2019)

SCHOMBERG Clémence, *Usages et appropriation d'internet par les personnes sourdes au Québec : des pratiques communicationnelles redéfinies au service d'une meilleure intégration sociale*. Mémoire : Communication : Montréal : Université de Québec à Montréal : 2005. 139 pages.

VIROLE Benoît, Surdité et nouvelles technologies, *Institut Public la Persagotière*, 2014, n°59, page 1.

WINNICOTT Donald, *Processus de maturation chez l'enfant. Développement affectif et environnement*, Payot, Science de l'homme, Paris, 1989, 259 pages.

ZOLTOBRODA Michaël, LE PARISIEN : Culture-loisirs ««Le Grand Oral» sur France 2 : ces 3 candidats vont vous bluffer », mis à jour en 19/02/2019. <
<http://www.leparisien.fr/culture-loisirs/tv/le-grand-oral-sur-france-2-ces-3-candidats-vont-vous-bluffer-19-02-2019-8015106>>. (18/03/2019)

Annexe 1 : Guide d'entretien

Afin de pouvoir mener nos entretiens semi-directifs, nous allons constituer un guide d'entretien qui va nous permettre de diriger l'entretien tout en laissant la liberté aux répondants de pouvoir s'exprimer sur les différents thèmes. Ce guide nous permet d'avoir une trame et des exemples de questions qui visent à aider le répondant lors de l'entretien. Par conséquent, de légères modifications dans la manière d'aborder les thèmes pourront être faites selon la dynamique de l'entretien.

Qu'est-ce que je veux savoir ?	Pourquoi je veux le savoir ?	Quelles questions vais-je poser ?	Quelles questions de relance vais-je poser ?
Les habitudes sur Internet du répondant	Déterminer dans quels buts il utilise Internet	Comment utilisez-vous Internet dans votre quotidien ?	Pour quels usages utilisez-vous Internet (Communication / Information / Divertissement / Administration/ Culturel) ? Quelles sont les plateformes et les sites que vous fréquentez le plus ? (Réseaux sociaux, forums etc.) Quels supports utilisez-vous (smartphones, ordinateur etc. ?)
L'impact de la Révolution Numérique sur le quotidien du répondant	Déterminer les changements entre la période avant la Révolution Numérique VS après la Révolution Numérique	Qu'est-ce qu'Internet a pu changer dans votre quotidien ?	Avez-vous rapidement adopté Internet ? Que faisiez-vous différemment ? Imaginez-vous pouvoir enlever Internet de votre

			quotidien ?
L'impact de la Révolution Numérique sur la communication du répondant avec les autres personnes sourdes	Déterminer si Internet a facilité la communication entre les personnes sourdes	Comment qualifierez-vous votre communication avec les autres personnes sourdes via les NTIC ?	Avez-vous pu créer de réels liens sur Internet avec d'autres personnes sourdes ? Pensez-vous qu'Internet a permis un isolement moindre et un partage d'expériences sur votre surdité ?
L'impact de la Révolution Numérique sur la communication du répondant avec les personnes entendantes	Déterminer si Internet a facilité la communication entre les personnes sourdes et les personnes entendantes	Comment qualifierez-vous votre communication avec les personnes entendantes via les NTIC ?	Utilisez-vous les applications comme <i>RogerVoice</i> ou <i>Ava</i> ? Pensez-vous qu'Internet a pu améliorer votre compréhension du « monde des entendants » ? Pensez-vous qu'Internet a permis de mieux comprendre le monde de la surdité pour les personnes entendantes ?
Le lien entre la Révolution Numérique et l'expression de soi	Déterminer si la Révolution Numérique a facilité l'expression de soi chez les personnes sourdes	Quels sont vos rapports avec les réseaux sociaux et les forums de discussion ?	Etes-vous actifs sur des forums, des groupes <i>Facebook</i> concernant la surdité ? Pensez-vous qu'il y a une « culture sourde » ? Ressentez-vous une appartenance à la communauté sourde ? Si oui, l'exprimez-vous sur Internet ?
Le lien entre la Révolution Numérique et l'autonomie	Déterminer si la Révolution Numérique a facilité le sentiment d'être autonome chez les personnes sourdes	Comment voyez-vous le lien entre NTIC et autonomie ?	Avez Internet, pensez-vous être plus indépendant ? Avez-vous déjà essayé les relais-téléphoniques ? Votre accès à la communication a-t-il été facilité par Internet (News,

			informations sur des événements etc.) ?
Terminer l'entretien	Les améliorations à effectuer pour les prochains entretiens	Avez-vous d'autres choses à ajouter ?	Est-ce qu'il y a des points que j'ai pu oublier d'aborder ? Comment avez-vous perçu cet entretien ?

Annexe 2 : Retranscription de l'entretien de Tania*

Bonjour Tania, comme tu le sais, je fais mon mémoire sur l'impact de la Révolution Numérique sur la communication des personnes sourdes. Pour commencer, comment utilises-tu Internet dans ton quotidien ?

J'utilise notamment Internet pour les cours, pour les bases de données juridique, les textes de Légifrance mais après pour les mails et les réseaux sociaux.

Et en général, t'es plus sur ton ordi ou ton portable ou même sur la tablette ?

Alors j'ai pas de tablettes. Euh, je dirais que pour Internet je suis plus sur l'ordinateur. J'ai un portable très simple, j'ai pas Internet, il me faut le Wifi. Sinon c'est surtout l'ordinateur.

Et majoritairement internet, c'est plus, tu m'as dit, pour les cours.

Oui

Et pour toi, les réseaux sociaux ?

Après je suis pas une grande utilisatrice de *Facebook*, j'y vais dix minutes par jour. Mais surtout pour les cours, il y a différentes références que je recherche sur Internet. Je vais les lire ou les textes de Légifrance car je ne peux pas acheter tous les codes comme le code de commerce, je retrouve les textes sur Internet. Et les mails, je réponds assez rapidement.

Très bien. Alors, je sais pas si c'est pertinent de te demander ça, mais en fait toi t'as grandi avec Internet ça veut dire que t'as toujours connu ça ?

Oui, j'ai toujours connu ça mais après dans ma famille on est pas très, je suis pas trop portable, Internet. Je peux vivre une semaine sans nouvelles technologies. Justement je trouve que les gens sont trop sur leur portable, sur Internet, je trouve ça malheureux donc moi je mers vraiment de mon ordinateur et pour mon portable pour donner un rendez-vous, pour lire un texte mais j'y reste pas de longues heures pour regarder *Facebook*, pour commander des vêtements ... 'fin je...

En fait, c'est vraiment pour toi de l'utile.

Et je trouve ça aussi très fatigant les écrans.

Et tu regardes pas trop la télé ?

Parfois avec des amis, on regarde des films jusqu'à minuit, une heure du matin. J'arrive pas à être fatiguée, je sais que l'ordinateur ça m'a excité et pourtant deux heures du matin, j'ai envie de dormir (rires).

(rires) Oui, c'est l'écran... Si y avait pas Internet dans ta vie, ça changerait beaucoup ? Par exemple, si t'as plus Internet pendant 1 semaine, ça t'embêterait beaucoup ?

Ben généralement, par exemple, pendant les vacances, j'utilise pas du tout Internet. Et généralement quand je pars en vacances c'est au camping, c'est pas l'hôtel où y a le wifi.

D'accord donc ça ne te manquerait pas plus que ça.

Oui mais pendant les vacances. C'est pas trois semaines sans Internet. Mais si après il y a vraiment une urgence pour envoyer un mail. C'est vraiment si c'est urgent, là je rentre dans un bar où y a le wifi mais sinon je peux me passer d'internet. Mais après là pendant l'année scolaire, euh universitaire là j'ai besoin d'Internet pour les cours et tout ça. C'est aussi par économie de papier au lieu d'imprimer à chaque fois, chercher les livres à la fac et l'imprimer...

D'accord, ça marche. Euh, et est-ce que par exemple t'utilises Internet beaucoup avec d'autres personnes sourdes ? Ou pas plus que ça ?

Euh, c'est-à-dire ?

En fait, j'ai lu que pour certaines personnes sourdes, ils avaient pu trouver sur Internet avec des forums ou des groupes *Facebook*, des personnes avec qui parler de leur surdité ou avoir des conseils, je sais pas si pour toi ça a été le cas ?

Ben discuter sur des forums non. Mais ça m'arrive sur *Messenger*, y a ce qu'on appelle les appels visio et ça, ça m'arrive de communiquer avec des amis 'fin c'est rare. C'est vraiment J'ai un ami qui est à Lyon, il est sourd, il signe donc le français à l'écrit, il a un peu du mal. Il s'exprime mieux en langue des signes alors on communique comme ça par appel visio *Messenger* mais après tout ce qui est forum et tout ça.... Après, si il y a un groupe d'entraide de jeunes professionnelles sourds oralistes sur *Facebook* mais bon y a rien sur ces groupes.

Oui, en fait, j'ai vu qu'il y avait des personnes qui parlaient vraiment tu sais, de « culture sourde » qui étaient très actifs sur des groupes *Facebook* ou des forums. Mais je pense que c'est pas tout le monde, c'est vraiment un petit groupe, j'imagine. Je sais

pas si t'as déjà fait le tour de ce genre de truc ? (Tania fait non de la tête). Non, tu n'en vois pas l'utilité ? L'envie non plus ?

Ben j'ai des amis sourds avec qui échanger sur la surdité, sur les difficultés et avec eux je parle de ça alors que sur les forums c'est un peu anonyme, c'est ça ?

Oui, ça peut l'être. Ça dépend mais je pense que c'est une génération avant encore (rires). Tu sais qui avait du mal à rencontrer d'autres sourds. (Tania acquiesce). Tu as des amis sourds et entendants que t'as rencontré à l'école, j'imagine ?

J'ai pas beaucoup d'amis entendants, j'en ai que deux. Mais après ce sont des sourds signants, sourds lpcistes, sourds oralistes...tout le monde !

D'accord. Et tu penses qu'avec Internet, les nouvelles technologies, tu penses que les personnes entendants, ça leur permet de mieux comprendre la surdité ? Comme tu sais, Virginie Delalande ?

Oui, avec ses vidéos sur *Facebook* !

Oui, je me dis que ça met une sorte de visibilité ? Je sais pas à quel point ça rend visible la surdité car on connaît mal la surdité.

Je sais que ça a beaucoup marqué les vidéos de Virginie Delalande mais en général on les regarde une fois et on les oublie. Tiens je pense à une application, je pense que tu la connais c'est *Ava*.

Oui, tout à fait oui !

Je suis assez critique envers cette application. J'ai déjà assisté à des rencontres pour se servir de l'application. Moi, je trouve ça vraiment, après je m'en suis pas beaucoup servi de cette application, mais elle est pas encore tout à fait au point. Des fois, par exemple je vais dire « colocation » ça va me donner « cochon » ben... voilà. Après je trouve que c'est vraiment dommage, bon ça peut être utile pour certaines, quand c'est vraiment très difficile, par exemple quand on va à la poste, la personne comprend pas, là ça peut être vraiment utile. Mais pour des conversations en famille, je trouve que de mettre ce portable sur la table 'fin je sais que c'est difficile aux entendants de faire attention aux personnes sourdes, de bien articuler, de pas être de profil, ça demande de l'effort, ça demande de l'énergie. Je veux dire on est humain et je trouve ça vraiment, je vais pas dire scandaleux car pour d'autres personnes sourdes, il y en a qui ne sont pas implantées comme moi, il y en a qui n'entendent pas comme

moi, j peux comprendre qu'ils aient besoin de cet outil. Mais, je trouve ça dommage car plutôt que de demander à la personne « regarde-moi », elle va regarder son portable, y a plus de... et moi ça me... je trouve ça trop triste...ça m'a beaucoup énervé mais je me suis un petit peu calmée car je me suis dit tous les sourds ne sont pas comme moi et on a chacun notre manière de faire. Mais je trouve que, on va vers une société où tout est justement rivé sur Internet. Même en droit, je sais pas si t'as entendu parler de l'intelligence artificielle. (J'acquiesce). Un jour ce ne sera plus les juges qui vont juger ça va être une appli 'fin peut être pas une application mais une cible prédictive, ça peut calculer en terme de pourcentage. Et je trouve que justement on va trop vers ... tout est « technologisé », je sais pas comment on dit.

Oui, on va vers ... c'est moins humain.

Mais après, je m'en suis pas servie encore mais ça pourrait m'aider dans le travail c'est *RogerVoice*. Si j'ai bien compris, c'est une codeuse ou une interprète en langue des signes qui va faire la communication. Moi, je m'en suis pas encore servie mais je devrais m'en servir. (rires).

Tu as le droit avec ton forfait, non ?

Je sais pas.

Tu as quoi comme forfait ?

Orange, c'est le forfait Sosh.

Normalement, t'as le droit à une heure par mois.

Pour ça les applications c'est, je pense que celle-là elle est mieux dans la mesure où ça permet ... mais par contre l'application *Ava*, 'fin c'est la publicité qui a été faite. C'est fille qui est sourde, elle est dans une réunion de famille, elle met son portable sur la table et ... moi aussi, j'ai déjà vécu des repas de famille, dans ma famille on est 5. Après il peut y avoir plus de monde comme les cousinades. J'ai une trentaine de cousins donc je te laisse imaginer ...

(rires) Oui ça fait beaucoup !

Ch'ai pas pour moi c'est trop important, même si on est à table et qu'il y a beaucoup de monde, ben la conversation ne se fait. C'est vrai que ça va dans tous les sens. Tu peux prendre une personne à part et te dire je ne parle qu'avec elle puis je ne parle qu'avec elle. Mais bon après encore une fois j'essaie de ...

Car toi les repas familiaux, ça a pas non plus, on va dire, gêné... Tu t'es pas sentie exclue, si ?

Si, si, si. Mais y a un moment où je me dis on peut pas. Je veux dire on a un handicap. Et c'est justement ce que j'ai découvert y a quelques années que justement quand je ne comprenais pas les choses, je demandais à mon interlocuteur de répéter et il en craquait, il en pleurait car c'est tellement dur, c'est tellement pénible qu'il y a deux ans, j'ai accepté, j'ai consentis à mon handicap. J'ai dit bon ben voilà Tania* t'es sourde, tu ne comprends pas tout bon c'est pas grave. Mais je trouve que ça demande trop d'effort, d'essayer de comprendre, d'essayer de... Bon ben un moment y a des choses que j'ai loupé, ben c'est pas grave. Après je ne remets pas en cause toute la technologie. Je veux pas être un extrémiste et tout mais ...

Tu veux dire que... faut faire attention !

Oui, faut faire attention. Je sais pas mais y a une étudiante alors c'est très difficile. Elle a fait ses études dans une université y avait zéro interprète, zéro. Et euh, elle s'est contentée de ça. Et moi, je trouve ça horrible mais vraiment horrible car il y a des interprètes en langue des signes qui existent. Il y a une relation humaine que tu crées avec l'interprète et cette application en fait, elle fait qu'elle était toute seule avec son portable. Alors je sais que c'est super dur, moi la première, je peux dire, ch'ui arrivée en première année j'ai eu trois heures de LPC par semaine. J'ai réussi à me battre avec le soutien de mes parents, à dire que ch'ui sourde, que j'ai pas choisi mon handicap, que j'ai des droits ... C'est pas suffisant mais au moins, dix heures de LPC par semaine. C'est ça aussi que je trouve dommage dans cette application c'est que justement ça tue un peu le travail des interprètes. Alors bien sûr on va pas mettre trente-cinq heures d'interprétariat par semaine, *Ava* ça peut compenser par exemple si y a dix heures d'interprète, les deux heures restantes on va les faire avec *Ava*. Mais là cette étudiante qui utilisait à cent pour cent *Ava*. Elle avait au moins le droit de réclamer, après ça dépend des budgets des universités. Mais je trouve que on perd, les sourds perd leur énergie à se battre et parce qu'il y a des sourds comme Viriginie Delalande comme moi, je dis pas ça par prétention, moi ça a été horrible, l'ai pleuré, j'ai fait une dépression. Mais voilà j'ai eu mes dix heures par semaine de LPC mais voilà ça été un long combat et là ça fait quatre ans ch'ui à Assas. Quand je pense qu'avant je voulais, je sais plus ce que c'était, BTS hôtellerie/restauration, je me suis dit « tant mieux ! ». (On rigole). Ch'ui heureuse, je fais des études que j'aime et j'ai envie d'aider le public sourd et vraiment c'est l'humain. Mettre des interprètes humains dans les services publics. Ça va pas trop d'aider pour ton mémoire. (rires).

(rires) Ah mais si, parce que je parle justement des limites et des dangers des nouvelles technologies donc c'est parfait ! (rires). Une dernière question : tu penses quand même que ça a favorisé l'autonomie et l'intégration des personnes sourdes ?

Ben la seule application que je peux en gros que je peux apprécier et dire qu'elle est positive c'est *RogerVoice*. Ca favorise l'autonomie, l'intégration je sais pas. Mais l'autonomie parce que ... par exemple les rendez-vous chez le médecin et tout ça. Mais par contre, et ça aussi j'ai du mal à concevoir avec *Ava*, je vois pas en quoi ça favorise l'intégration car la personne sourde est sur son portable, elle lit ce qu'il se passe mais les entendants parlent tellement vite que la personne sourde a à peine le temps de lire, qu'elle a envie de parler qu'il y a quelqu'un

Oui, elle va pas participer plus que ça aux échanges. (Elle acquiesce). J'avais pas spécialement vu cet angle mais c'est vrai. J'ai pas trop testé l'appli.

Moi non plus, j'ai testé deux fois mais c'est bon quand tu dis « colocataire » et qu'elle te dit « cochon ». (rires). On verra dans deux, trois ans. Mais pour le moment ...

Merci beaucoup pour cet échange !

Je t'en prie !